

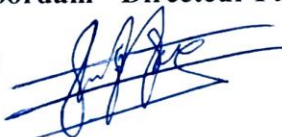



DOCUMENT DE PROJET

Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)

Titre du Projet: Projet sur les Conflits Fonciers et Transhumance «UDONGO NA UFUGAJI KWA AJILI YA AMANI»	Organisation lead : - ZOA RDC - Statut légal en RD Congo : ASBL - Statut légal au pays d'origine: Fondation ZOA - Site internet : www.zoa-international.com
Personne de Contact : Nom : Timothée Rukundo Adresse: N° 80, Avenue du Gouverneur Commune d'Ibanda Bukavu, Sud-Kivu Téléphone : +243(0) 977474182 E-mail : t.rukundo@zoa.ngo	Membres du consortium : PSVS et KUA. Agent de Gestion (s'applique uniquement aux ONGI): Programme des Nations Unies pour le Développement(PNUD)
	Localité (s) : (1)Bwegera,(2)Kagando,(3)Sange cité, (4)Luvungi, (5)Runingu,(6)Makobola1,(7)Bijombo, (8)Basimukinje,(9)Basimukinje2,(10)Kamanyola, (11)Bibokoboko, (12) Lusenda, , (13) Katanga, (14) Malinde,(15)Kilicha,(16)Lulimba(17)Itombwe, (18)Kafulo (Province) : Sud Kivu
Durée totale du projet (mois): 30 Mois Date de démarrage: 1 août 2020 Date de clôture: 1 février 2023	Coût total du Projet: 2.700.000 USD Fonds de Cohérence pour la Stabilisation: 100% Contributions propres: N/A Autres Contributions: N/A

PAGE DE SIGNATURE

Nom de l'Organisation lead Nom du/de la Représentant (e) : Gerrit Noordam - Directeur Pays Signature :  P.o Timothée Rukundo Nom de l'Organisation : ZOA RDC 19/06/2020 Date & Cachet 	Agent de Gestion (si applicable) Nom du/de la Représentant (e) : Signature : Nom de l'Organisation : Programme de Développement des Nations Unies (PNUD) Date & Cachet
---	---



DOCUMENT DE PROJET
Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)

Titre du Projet: Projet sur les Conflits Fonciers et Transhumance « UDONGO NA UFUGAJI KWA AJILI YA AMANI »	Organisation lead : ZOA
Personne de Contact : Nom : Timothée Rukundo Adresse: N° 80, Avenue du Gouverneur Commune d'Ibanda Bukavu, Sud-Kivu Téléphone : +243(0) 977474182 E-mail : t.rukundo@zoa.ngo	Membres du consortium : PSVS et KUA Agent de Gestion (s'applique uniquement aux ONGI): Programme des Nations Unies pour le Développement(PNUD) Localité (s) : (1)Bwegera,(2)Kagando,(3)Sange cité, (4)Luvungi, (5)Runingu,(6)Makobola1,(7)Bijombo, (8)Basimukinje,(9)Basimukinje2,(10)Kamanyola, (11)Bibokoboko, (12) Lusenda, , (13) Katanga, (14) Malinde,(15)Kilicha,(16)Lulimba(17)Itombwe, (18)Kafulo (Province) : Sud Kivu
Durée totale du projet (mois) : 30 Mois Date de démarrage : 1 octobre 2020 Date de clôture : 31 mars 2023	Cout total du Projet : \$2 915 982 Total PNUNOs \$2 699 983 Cout GMS AG (PNUD) 7% \$ 188 999 Cout d'activités d'assurance financière 1% \$ 27 000 Total \$2 915 982

PAGE DE SIGNATURE

Nom de l'Organisation lead Nom du/de la Représentant (e) : Gerrit Noordam - Directeur Pays Signature : Nom de l'Organisation : ZOA RDC Date & Cachet	Le/La Deputy Team Leader de L'Unité d'appui à la stabilisation (l'UAS) Nom du/de la Représentant (e) : Signature : Nom de l'Organisation : l'UAS Date & Cachet
--	---



TABLE DE MATIERE

I.	Résumé du projet.....	4
II.	Analyse de contexte, du/des conflits et justification.....	6
	a) Analyse du contexte et des dynamiques de conflit.....	6
	b) Justification de l'intervention proposée.....	9
III.	Stratégie d'intervention et de mise en œuvre	10
	a) Stratégie d'intervention et opérationnalisation globale.....	10
	b) Stratégie d'engagement politique et de mobilisation.....	28
	c) Ancrage/appropriation institutionnelle, durabilité/stratégie de sortie et renforcement de capacité.....	30
IV.	Capacité des organisations de mise en œuvre internationales et locales.....	34
	a. Présentation des organisations de mise en œuvre internationales et locales.....	34
	b) Présentation des expérience pertinentes	37
V.	Gestion et Coordination.....	40
	a) Gestion et coordination du projet	40
	b) Gestion des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation.....	43
	c) Suivi et évaluation	49
	d) Communication et visibilité de l'I4S/STAREC.....	51
	e) Budget.....	51
VI.	Annexes	52
	Annexe 1 : Cartographie des interventions de stabilisation.....	52



I. Résumé du projet

Fonds de Cohérence pour la Stabilisation

Numéro du projet¹ :			
Intitulé du projet :	«UDONGO NA UFUGAJI KWA AJILI YA AMANI » en sigle-Projet UJAMAA(Famille). « La Terre et l'Élevage pour la Paix »		
Organisation lead :	ZOA RDC		
Membres du consortium :	PSVS et KUA.		
Des organisations bénéficiaires² :	Administration foncière, Conseil Agricoles Rural de Gestion (CARGs), ONG nationales : IJED & PDD		
Zone prioritaire et groupements ciblés	<p><u>Groupements/villages ciblés - Territoire d'Uvira :</u> Chefferie plaine de Ruzizi : (1) Bwegera, (2) Kagando, (3) Sange cité Chefferie de Bafuliiru : (4) Luvungi, (5) Runingu ; Chefferie de Bavira. : (6) Makobola 1, (7) Bijombo.</p> <p><u>Groupements/villages ciblés - Territoire de Mwenga :</u> Secteur d'Itombwe : (8) Basimukinje 1 et (9) Basimukinje 2</p> <p><u>Groupements/villages ciblés - Territoire de Walungu :</u> (10) Kamanyola</p> <p><u>Groupements/villages ciblés - Territoire de Fizi :</u> Secteur Tanganyika : (11) Bibokoboko et (12) Lusenda Secteur Mutambala: (13) Katanga et (14) Malinde Secteur Ngandja : (15) Kilicha, (16)Lulimba (17) Itombwe et (18)Kafulo Au total 18 : Villages/Agglomérations</p>		
Cout total du Projet :			
FC pour la Stabilisation :	Total PNUNOs \$2 699 983		
Contributions propres :	Cout GMS AG (PNUD) 7% \$ 188 999		
Autres Contributions :	Cout d'audit 1% \$ 27 000		
	Total \$2 915 982		
Durée du projet : 30 Mois	<table border="1"> <tr> <td>Date de démarrage prévue : 1 octobre 2020</td> <td>Date d'achèvement prévue : 31 mars 2023</td> </tr> </table>	Date de démarrage prévue : 1 octobre 2020	Date d'achèvement prévue : 31 mars 2023
Date de démarrage prévue : 1 octobre 2020	Date d'achèvement prévue : 31 mars 2023		
Focus Thématique (en lien avec les piliers I4S + objectives spécif de l'AAP)	Pilier 1. Dialogue Démocratique (DD) Pilier 3. Restauration de l'Autorité de l'État (RAE) Pilier 4. Retour, Réintégration et Relèvement socioéconomique (RRR) Pilier 5. Femme, Paix et Sécurité (FPS)		
Note sur le Genre (Gender Marker) et justification :	<p>Note sur égalité des sexes (Gender Marker - 2)</p> <p>Le projet proposé par le consortium est basé sur une analyse de conflit qui prend en compte l'aspect genre. Les stéréotypes liés aux us et coutumes sont souvent des freins à l'émancipation de la femme. Le projet appliquera les approches transformatives de genre qui visent la participation et l'influence de la femme dans les processus de gestion des conflits fonciers et de transhumance. L'égalité des sexes et la participation des femmes sont importants au niveau de chaque objectif spécifique et le genre est intégré dans toutes les interventions. Un système de suivi et évaluation sera conçu de manière à ce que les données collectées soient désagrégées par sexe et par âge. Le suivi régulier détectera non seulement les effets positifs du projet pour les femmes, mais aussi les risques éventuels afin de permettre au projet de</p>		

¹ A compléter par l'Agent Administrative/MPTF-O

² Ce sont des organisations « bénéficiaires » auxquelles est sous-traitée une partie de la mise en œuvre des activités.



	<p>prendre des actions de ne pas nuire (Do not Harm). Le projet veillera à ce qu'au moins 30% des femmes participent à chaque activité et qu'au moins 15 % du budget soit alloué à la promotion sensible au genre.</p> <p>Le projet veillera à ce que la prise en compte du genre soit respectée lors du recrutement des staffs.</p>
Objectifs spécifiques et leurs résultats	<p>Description du Projet :</p> <p>Objectif global : L'incidence et l'ampleur des conflits fonciers et des conflits liés à la transhumance sont réduits.</p> <p>- <i>Les résultats/objectif spécifique clés :</i></p> <p>Objectif spécifique 1 : Les populations dans l'Est de la RDC et l'État Congolais, appuyés par leurs partenaires, transforment les conflits fonciers et conflits liés à la transhumance dans les zones prioritaires de stabilisation.</p> <p>Résultat 1 : <i>L'engagement des parties prenantes est renforcé à tous les niveaux (locale, Provincial et National).</i></p> <p>Objectif spécifique 2 : La performance et la qualité de services de l'administration foncière sont améliorées, permettant la fourniture de services transparents, équitables et accessibles à tous les citoyens (femmes, jeunes femmes, hommes, jeunes hommes, enfants, groupes marginalisés et groupes à risque).</p> <p>Résultat 2 : <i>L'accès aux services de l'administration foncière est amélioré.</i></p> <p>Objectif spécifique 3 : La cohésion sociale et la résilience inter et intra-communautaire, avec un accent sur les jeunes à risques sont améliorées.</p> <p>Résultat 3 : <i>La cohésion sociale ainsi que les conditions socioéconomiques des bénéficiaires (jeunes à risques, femmes, réfugiés, déplacés et communautés hôtes) sont améliorées.</i></p> <p>Objectif spécifique 4 : Les femmes influencent et participent à toutes les étapes des processus de stabilisation et de consolidation de la paix et sont reconnues comme actrices de changement social.</p> <p>Résultat 4 : <i>Les femmes influencent et gèrent le processus de la paix et de la stabilisation dans leurs milieux.</i></p>
Bénéficiaires (désagrégée par sexe et âge, direct, indirect) :	<ul style="list-style-type: none">- Femmes (36 ans et plus) 30%- Hommes : (36 ans et plus) 25%- Jeunes Filles : (18 ans-35 ans) 20%- Jeunes Garçons : (18 ans-35 ans) 25% <p>Les bénéficiaires directs : 18000 ménages Les bénéficiaires indirects : 108,000 personnes</p>



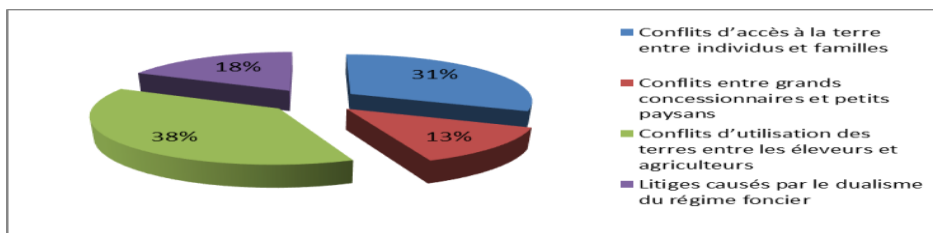
II. Analyse de contexte, du/des conflits et justification

a) Analyse du contexte et des dynamiques de conflit

Dans la partie Est de la RDC, les conflits au tour de la terre constituent un des facteurs clés à l'origine de l'instabilité, alimentée par des actes de violence qui sont constamment rapportés. Ils ont tendance à avoir une dimension ethnique et identitaire³. Cependant, ils sont souvent d'abord et avant tout une lutte pour le contrôle des personnes, des terres et des ressources naturelles, qui en revanche sont essentiels pour l'accès au pouvoir, à la fois politique et traditionnelle, mais aussi pour le statut social et l'identité⁴. D'après le Professeur Mugangu lors d'une conférence sur les conflits fonciers dans l'Est de la RDC, la problématique foncière fait partie d'une vaste crise agraire aux aspects culturels, sociaux et économiques, et que ce serait une erreur de la réduire à un simple déséquilibre entre les besoins fonciers des populations et les disponibilités foncières⁵.

Les informations disponibles tendent à confirmer que plus de 80% des affaires en instance de jugement devant les juridictions nationales en République Démocratique du Congo se rapportent à des litiges fonciers⁶. On a noté des massacres des populations, des morts d'hommes, des destructions des bétails et des cultures à cause des problèmes des terres. Entre 2009 et 2013, l'ONU-Habitat a recensé plus de 4,618 litiges fonciers dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, de l'Ituri et de l'Equateur dans le cadre du Programme de médiation et de résolution des conflits fonciers.⁷

La zone ciblée pour ce projet demeure un foyer des tensions intercommunautaires suite à l'opacité dans le secteur foncier en ce qui est du contrôle et de l'accès à la terre. Plusieurs types de conflits fonciers jouent un rôle important dans la dynamique des conflits⁸. Ci-dessous une présentation graphique des 4 différents types de conflits fonciers répertoriés dans la plaine de la Ruzizi où intervient le projet Mayi Ya Amani.⁹ (Conflict scan/Projet MyA, 2019)



Graphique 1: Ampleur et typologie des conflits fonciers dans la plaine de Ruzizi (Conflict scan, 2019 dans le cadre du projet Mayi Ya Amani)

Parmi les conflits fonciers, une partie importante (38%) des conflits fonciers récurrents opposent les éleveurs aux agriculteurs, suivi par des conflits des limites, de location/métayage et d'héritages opposant souvent les individus et familles (31%). Les autres types des conflits fonciers sont notamment des litiges causés par le dualisme du régime foncier (18%) et les conflits opposant les grands concessionnaires et les petits agriculteurs (13%)¹⁰.

Parlant des conflits liés à la transhumance (1), le secteur de l'élevage dispose d'importants atouts et potentialités sur lesquels les populations vivants dans la zone prioritaire peuvent fonder des réels espoirs pour assurer le développement de ce secteur de manière durable. Cependant, à côté de ces potentialités, de nombreuses contraintes limitent l'amélioration du développement de l'élevage et la cohabitation harmonieuse entre les éleveurs et les agriculteurs. En effet, l'élevage se pratique en mode

³ Internal Displacement Monitoring Centre/Norwegian Refugee Council (2015), 'IDPs' decision-making in the DRC Defining a framework to support resilience in humanitarian responses to multiple displacement

⁴ Internal Displacement Monitoring Centre/Norwegian Refugee Council (2015), 'IDPs' decision-making in the DRC Defining a framework to support resilience in humanitarian responses to multiple displacement

⁵ Rapport final de la "Conférence sur les Conflits Fonciers dans l'Est de la RDC" (Tenue à Bukavu du 17-20 juin 2019)

⁶ Rapport intérimaire du Cadre d'évaluation de la gouvernance des régimes fonciers en République démocratique du Congo, février 2013

⁷ Base de données de l'ONU-Habitat sur les litiges fonciers

⁸ Fond de Cohérence pour la Stabilisation – Appel à Proposition " Plaine de la Ruzizi, moyen et haut plateau d'Uvira et de Mwenga, secteur d'Itombwe, FIZI, Avril 2020

⁹ Mayi Ya Amani est un projet ciblant la transformation des conflits à travers un meilleur accès à l'eau, exécuté par IRC (lead), SFCG et ZOA

¹⁰ Revue mi-parcours du projet Mayi Ya Amani, Rapport narratif final par le consultant indépendant_ Germain Nyembo, Septembre 2019



extensif du type traditionnel. En saison sèche les éleveurs se déplacent avec leurs troupeaux à la recherche de l'eau et des pâturages; ce système s'appelle transhumance.

Cependant, tout au long de leurs parcours, les cheptels bovins non encadrés détruisent et ravagent des champs de cultures appartenant aux communautés et qui constituent leurs principales ressources. Ces mouvements réguliers de va-et-vient des cheptels bovins à la recherche des pâturages et l'abreuvoir enclenchent les conflits entre les éleveurs et agriculteurs.

En dehors de la transhumance, les conflits armés qui sévissent dans les hauts plateaux de Minembwe, Bijombo et Itombwe ont provoqués des déplacements massifs des cheptels bovins vers la plaine de la Ruzizi, la plaine côtière du lac Tanganyika et le Secteur de Ngandja. Cette situation a accentué les tensions entre agriculteurs et éleveurs et engendré plusieurs incidents violents causant morts d'hommes, destructions des bétails et des cultures dont les plus récents sont ceux recensés dans Bibokoboko, Malinde, Kafulo, Katalukulu, Asanu, Lweba, Simbi, Kaseke dans le Secteur de Mutambala et Sebele, Kikonde dans le Secteur de Ngandja dans le territoire de Fizi.

Une étude menée par le projet Mayi Ya Amani sur la gestion des pâturages dans la plaine de la Ruzizi¹¹ révèle que, la problématique de la transhumance se caractérise par : (i) La destruction des cultures par les animaux en divagation (ii) La méfiance entre les éleveurs et agriculteurs, (iii) La faible implication des autorités dans la gestion de la transhumance, (iv) Tueries et/ou vols de bétails par les agriculteurs en représailles de la destruction de leurs cultures avec ou sans complicité de groupes armés de leur connotation, (v) Le non-respect de certaines clauses des accords signés entre les éleveurs et agriculteurs sur la transhumance, (vi) L'ignorance et la faible vulgarisation des lois régissant l'élevage, (vii) L'insuffisance d'aménagement de l'espace rural, entraînant une compétition entre agriculteurs et éleveurs, de suite d'une faible capacité de services techniques de l'Etat, (viii) La faible structuration des éleveurs et des agriculteurs et par conséquent un faible cadre de dialogue entre ces deux groupes socio-économiques, et (ix) La partialité des notables et représentants des chefs terriens dans la gestion des différends entre les agriculteurs et éleveurs.¹²

Dans la zone prioritaire, il existe également des dynamiques régionales caractérisées par une circulation importante de marchandises, de personnes et d'argent. Au total, 26 pistes frontalières entre la RDC, le Rwanda et le Burundi sont identifiées, parmi lesquelles 6 seulement sont dotées de postes frontaliers de contrôle fonctionnels. Ce qui favorise les mouvements d'entrées clandestines des sujets Rwandais et Burundais, des biens et des troupeaux de taille importante. La combinaison de la longueur et de la porosité des frontières avec des mouvements démographiques non contrôlés.

Malgré les efforts du Gouvernement Provincial dans la régulation et gestion de la transhumance par un arrêté Provincial portant Règlementation de la pratique de l'élevage domestique en Province de Sud-Kivu qui n'a pas été suffisamment vulgarisé, les conflits persistent.

Pour ce qui concerne les conflits qui opposent les individus ou familles les uns aux autres (2), l'accès à la terre et sa sécurisation par les populations est une des grandes difficultés vécues par les communautés à l'Est de la RDC et dans les deux zones prioritaires (1 et 2) en particulier. Les populations éprouvent d'énormes difficultés d'accéder aux services fonciers légaux qui sont souvent inadaptés aux réalités locales et restent donc exposés à des spoliations à tout moment. Bien plus, les procédures pour l'enregistrement des terres sont souvent longues et coûteuses. L'absence des titres de propriété alimente aussi les conflits des limites entre propriétaires de telle sorte que toutes les parties réclament la légitimité de jouissance sur les terres, sans parfois en fournir la preuve. D'après certaines sources, le prix du certificat d'emphytéose varie selon le tempérament du conservateur pouvant aller jusqu'à 1000 \$ voire plus, ce qui est au-dessus des moyens de la plupart des ménages¹³.

¹¹ Rapport final de l'étude diagnostic des contraintes et potentialités pour la gestion des pâturages à l'élaboration d'un plan participatif d'amélioration et de gestion des pâturages dans la plaine de Ruzizi, avril 2020 par AJABU Destin consultant indépendant

¹² ADEPAE, Arche d'Alliance et Réseau d'Innovation Organisationnelle, Au-delà des 'groupes armés'. Conflits locaux et connexions sous-régionales. L'exemple de Fizi et Uvira (Sud-Kivu, RDC). Uppsala : Life & Peace Institute, 2011, pp. 77-79

¹³ Consortium IRC, ZOA, SFCG, 2017, Opérationnalisation de la théorie du changement (TOC) pour le Programme Intégré de sécurité hydrique et alimentaire dans la région des Grands Lacs



Dans la zone d'intervention du projet, les droits fonciers des femmes ne sont pas suffisamment reconnus et protégés. Celles-ci sont souvent discriminées et marginalisées par les us et coutumes lors de l'héritage. Cette situation ne laisse pas indifférent le pouvoir économique de la femme et affecte son autonomisation et l'accès à la terre.

A côté de ces conflits, il existe des conflits entre les grands concessionnaires et les petits agriculteurs dont la plupart sont des femmes souvent appelées métayers (3). N'étant pas propriétaires des champs, ces femmes recourent au métayage auprès des grands concessionnaires. Se référant à l'expérience vécue dans les deux zones prioritaires, ces femmes sont souvent victimes d'expulsion des concessionnaires avant l'expiration de leurs contrats de métayage et qui est souvent verbale. Pour faire face à ce problème relatif à l'accès de la femme à la terre, il est impérieux de formaliser le métayage par un contrat négocié entre les métayers et les concessionnaires. Ces conflits sont imputables à l'absence d'un régime convenu de jouissance foncière et de l'inexistence des principes de gestion dont la délimitation des propriétés, la procédure d'attribution, le non-respect des contrats d'emphytéoses et la violation des droits de la communauté. En plus, il y a un accaparement des terres des communautés par les élites en complicité avec l'administration foncière et les Chefs coutumiers.

Les litiges causés par le dualisme du régime foncier (4) sont à la base de l'insécurité foncière des membres des communautés n'ayant pas accès facile aux services de l'administration foncière. Le dualisme de la tenure foncière et l'absence du texte réglementaire devant organiser le droit de jouissance des communautés locales sur les terres coutumières qu'elles occupent reste une des sources principales des conflits, d'une part entre les communautés et l'Etat, et d'autre part entre les communautés elles-mêmes. Ce dualisme du régime foncier entraîne d'une part l'accaparement des terres des petits paysans par les élites politiques et économiques suite au vide juridique contenu dans la loi de 1973 sur les terres des communautés. D'autre part, les chefs coutumiers profitant de leur statut, octroient des terres sur les mêmes espaces à plus d'une personne au regard de liens (identitaire, culturel, économique...).

Voulant protéger leurs droits de jouissance des terres, les communautés ont en effet développé des mécanismes d'autoprotection identitaire liés au pouvoir en créant des groupes armés, poussant à l'extrême les conflits préalablement identifiés. Dans le contexte où la démobilisation des éléments des groupes armés ne débouche pas souvent à des vrais programmes de réinsertion socio-économique, ces mêmes démobilisés majoritairement jeunes retournent souvent dans l'activisme.

En rapport avec la faiblesse de l'autorité de l'Etat dans la gestion foncière, il se constate par le manque de transparence dans les opérations foncières, la délivrance des documents par une administration foncière à performance très limitée et conflictuelle à différents niveaux. A ceci s'ajoute l'absence d'instruments pertinents de planification foncière tant en milieu rural qu'urbain, mais aussi l'inadéquation des dispositions légales et réglementaires existantes favorisant des occupations de terres sur des bases conflictuelles. Les lois sectorielles (code minier, loi d'orientation agricole, code forestier, etc...) contradictoires parfois sans référence les unes des autres seraient également à la base de cas de conflits signalés dans le domaine foncier. Cela entraîne des conflits d'usage des espaces et des situations de superposition des droits qui sont préjudiciables à la maîtrise et au contrôle des occupations et des utilisations des espaces. Ainsi, la sécurité foncière devient de plus en plus difficile à obtenir, surtout pour les groupes vulnérables.

L'enclavement géographique de certaines sous-zones de la zone prioritaire (haut plateau d'Uvira et celui d'Itombwe à Mwenga et Fizi) est l'une des causes de la faible présence des autorités administratives foncières. Suite à cet enclavement, les communautés de ces zones sont exposées à des risques de protection (Spoliation, viol..) entre la plaine de la Ruzizi, le littoral de Fizi et le moyen et haut plateau. Plusieurs acteurs soutiennent l'hypothèse qui démontre qu'il est quasiment impossible d'intervenir pour la stabilisation sans prendre en compte les deux zones.

Il résulte de cette analyse que les enjeux des conflits dans les zones prioritaires sont liés à la protection des ressources terres et bétails, ils mobilisent différents acteurs sociaux et exacerbent des tensions intra et intercommunautaires nécessitant une intervention urgente pour la stabilisation.



b) Justification de l'intervention proposée

Ces dix dernières années, les interventions de transformation de conflits se sont multipliées dans la zone prioritaire. Cependant, les constats indiquent que la situation dans cette zone prioritaire demeure instable. Les populations qui y habitent sont encore exposées à des risques sécuritaires majeurs et récurrents.

Il s'observe dans la zone, l'absence d'un système de pérennisation des activités et de durabilité des mécanismes locaux de résolution et transformation des conflits fonciers et conflits liés à la transhumance, la faible performance de la qualité de services de l'administration foncière, absences de la cartographie participative des terres des communautés et des villages, l'absence des stratégies de durabilités des couloirs des passages des bétails, la faible intégration des jeunes à risque et femmes vulnérables dans le processus de cohésion sociale et la résilience inter et intra-communautaire, ainsi que la faible influence de la femme dans le processus de stabilisation et de consolidation de la paix en dépit de leur participation.

Pour répondre aux besoins exprimés dans le présent AAP du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation, trois organisations réunies en consortium dont une internationale (ZOA) et deux nationales (PSVS et KUA) se sont mises ensemble en consortium dans l'objectif de formuler une intervention intégrée, holistique et ciblée, et complémentaire. L'intervention se titre Projet Udongo na Ufugaji kwa Ajili ya Amani – « UJAMAA », en sigle. Le projet vise à s'attaquer aux causes profondes et aux conséquences du manque de stabilité dans la région à travers la réduction de l'incidence et l'ampleur des conflits fonciers et des conflits liés à la transhumance.

L'action proposée par le consortium s'appuiera sur les accords et cahiers de charges existants dans la zone, et assurera le suivi des engagements pris précédemment entre les communautés dans le cadre du processus de paix et de stabilisation. Ensuite, pour la transformation des conflits fonciers, l'approche de sécurisation des droits fonciers des communautés expérimentée par ZOA/Maji Ya Amani et ayant abouti à l'obtention des titres fonciers groupés formels dans le groupement de Luberizi, plaine de la Ruzizi, sera mise à l'échelle pour protéger et sécuriser les terres des villages entiers dans la zone ciblée par le présent projet.

Pour contribuer à la restauration de l'autorité de l'Etat, le projet s'emploiera à améliorer la performance technique et la qualité des services de l'administration foncière dans les deux zones prioritaires.

S'agissant de la cohésion sociale, le consortium a adopté l'approche sociothérapie à base communautaire (CBST)¹⁴. Celle-ci a été conçue pour soutenir les personnes dont la vie est gravement perturbée par un conflit violent, une catastrophe naturelle et/ou des facteurs de stress permanents au lendemain d'un événement. L'objectif principal de l'approche est de renforcer la sécurité, la confiance, prendre soins et le respect entre les participants, leur famille et la communauté.

Pour parvenir à mettre en œuvre les activités autour de la résilience socio-économique qui pallie à toute forme d'attentisme qui ronge les communautés dans la zone prioritaire et parvenir à une cohésion sociale durable, le consortium adopte l'approche PIP (Plan Intégré du Paysan)¹⁵. L'idée ici est d'amener les jeunes hommes et jeunes femmes à risques, à définir une vision de leur propre avenir d'abord au niveau individuel puis mis en commun au niveau communautaire.

¹⁴ Handbook Training in Community-based Sociotherapy Experiences in Rwanda, East Congo and Liberia, Cora Dekker, 2018 Leiden University, The Netherlands <https://www.ascleiden.nl/news/handbook-training-community-based-sociotherapy-experiences-rwanda-east-congo-and-liberia>

¹⁵Voir Manuel PIP: Explication étape par étape de l'approche PIP.



III. Stratégie d'intervention et de mise en œuvre

a) Stratégie d'intervention et opérationnalisation globale

La stratégie principale d'intervention est basée sur une approche concertée de résolution de conflits fonciers et des conflits liés à la transhumance et de problèmes créés par la faiblesse d'application des lois. Les membres du consortium, de par leurs expériences dans la zone, sous le lead de ZOA vont apporter leur savoir-faire et expertise pour mobiliser la population locale et les autorités politico-administratives (au niveau local, Provincial et National) afin de trouver des solutions adéquates aux conflits fonciers et ceux liés à la transhumance. Le travail en synergie constitue un atout majeur au dialogue démocratique, une combinaison de principes d'inclusion, de la flexibilité, de l'adaptation, de l'appropriation, de la participation, de la responsabilisation, de la transparence et de la sensibilité aux conflits tout en prévenant les conséquences négatives imprévues.

Dans sa stratégie d'intervention et opérationnalisation globale, la mise en place, la redynamisations et la pérennisation des mécanismes de transformation des conflits est primordiale pour échanger d'expériences respectives, régler les différends fonciers et renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de résolution des conflits fonciers par voie de **médiation**. En raison du fait que l'action de stabilisation est une opération qui englobe plusieurs parties prenantes, le processus a besoin de s'appuyer sur des initiatives déjà fonctionnelles afin d'éviter tout chevauchement d'activités. Le consortium priorisera la mise en place, voire redynamisation:

1. D'un cadre de coordination du projet et complémentarité entre les organisations du présent consortium et les partenaires locaux de mise en œuvre du projet PDD et IJED : Unité conjointe de coordination mensuelle composé de ZOA, PSVS et KUA ;
2. D'un cadre de redevabilité envers les parties prenantes (bénéficiaires et autres acteurs) : Des rencontres trimestrielle de redevabilité seront organisés y compris dans les villages ; le comité de pilotage sera tenu une fois l'an sous la présidence du Gouverneur de la Province du Sud Kivu, la STAREC ;
3. D'une coordination et complémentarité avec les deux autres projets de même génération financée par le Fonds de Cohérence pour la Stabilisation, il s'agit du projet gouvernance locale inclusive et participative et le projet stratégie pour les groupes armés ainsi que d'autres projets alignés à la stabilisation dans la zone (Maji ya Amani, Construisons un avenir meilleur, etc) ;
4. D'un cadre de concertation des actions de la stabilisation et celles alignés à I4S pour établir des synergies et de complémentarité dans la zone, la plateforme connaîtra la participation effective des membres du consortium afin de partager les informations, les approches, les expériences, les ressources pour plus de résultats tangibles à atteindre.

La plupart des activités seront conduites par les ONG Congolaises et les services techniques de l'Etat sous la coordination et la supervision programmatique de ZOA en tant que lead du consortium.

Le projet cible d'atteindre un total de 18,000 ménages, dans 18 agglomérations où il devra intervenir dans la zone prioritaire. Ce choix des villages d'intervention est guidé par des préalables, à savoir les zones où les destructions de champs par le bétail sont les plus fréquentes, des zones accessibles à sécurité relative et éligible.

Approche de d'implémentation du projet adaptées au contexte de COVID-19

Le consortium tiendra compte de tous les scénarii possibles pour que soit organisée la mission dans toutes les provinces concernées et cela dans les respects des mesures barrières édictées par le gouvernement de la république. A cet effet, les organisations membres veilleront à ce que les regroupements dans le cadre des activités ne dépassent pas 20 personnes, le respect de la distanciation sociale (minimum 1 mètre entre deux individus) que ce soit lors des réunions en groupe focalisé ou des interviews semi-structurées avec les partenaires et les bénéficiaires. Il sera de rigueur le port des



masques et le lavage régulier des mains par une solution hydroalcoolique ainsi que le prélèvement de la température corporelle des participants. A l'entrée de chaque salle ou lieu de réunion, il sera placé un kit de lavage de main et dans la mesure du possible, un agent muni d'un thermo-flash obligatoire à toute personne avant l'accès.

Enfin, il tient à signaler que le consortium se base sur une théorie de changement, synthétisée dans le texte ici en bas et aussi présenter en détails dans l'annexe 1 : Théorie de changement.

La théorie des changements global du Projet UJAMAA

Si les femmes, les organisations des femmes, les hommes et les autorités locales développent une sensibilité accrue sur les normes sociales et les rôles de genre positifs, **si** la participation systématique et active des femmes dans les structures de prise de décision et de gestion au niveau de la stabilisation et de consolidation de la paix, **si** l'intégration de genre dans le projet UJAMAA est effective et visible au niveau des communautés et des autorités étatiques **et** les femmes sont en mesure d'influencer et de gérer le processus de la paix et de la stabilisation dans leur milieu, **alors** les femmes influencent, et participent à toutes les étapes des processus de stabilisation et de consolidation de la paix, et sont reconnues comme actrices de changement social(4). **Si** les membres des communautés (hommes, femmes et Jeunes à Risques) ont gagné la confiance en eux-mêmes et aux membres d'autres communautés grâce à l'approche de la sociothérapie à base communautaire (CBST), **si** la capacité de production des petits paysans, Jeunes à risques (jeunes hommes et jeunes femmes) dans le secteur agricole, l'élevage et le petit commerce est améliorée par l'intégration de l'approche PIP " Plan Intégré du Paysan ", **si** l'autonomisation financière durable des femmes vulnérables, des Jeunes à Risques (JAR) et des structures communautaire mise en place est promue au travers la mise en place des association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) et Activités régénératrice des revenu (AGR) **et** la cohésion sociale ainsi que les conditions économiques des bénéficiaires jeunes à risques, femmes, réfugiés et déplacés & communautés hôtes) ont augmentées **alors** la cohésion sociale et la résilience inter et intra-communautaire, avec un accent sur les jeunes à risques, sont améliorées(3).

Si les agents de l'administration foncière au sein des circonscription foncières ont acquis les compétences (managériales et techniques) adéquates pour améliorer la qualité des services à la communauté, **si** les bureaux des circonscriptions foncières (dans le territoire d'Uvira et Fizi) sont construits et équipés, **si** les populations (hommes, femmes, jeunes, agriculteurs et éleveurs) des zones prioritaires ont un accès sûr, sécurisé et durable aux terres (Titrisation collective) **et** l'accès au service de l'administration foncière est amélioré **alors** la performance et la qualité de services de l'administration foncière sont améliorées, permettant la fourniture des services transparents, équitables et accessibles à tous les citoyens (femmes, jeunes femmes, hommes, jeunes hommes, groupes marginalisés et groupes à risque) (2).

Si les acteurs politico-administratifs, la société civile à différents niveaux sont mobilisés de façon à ce que les populations développent une perception positive du projet UJAMAA, permettant une redevabilité et forte implication, **si** les acteurs locaux réunis au sein des structures communautaires intervenant dans les zones sont efficaces dans la médiation des conflits de transhumance et la défense de leur droits, **si** les plans locaux de consolidation de la paix sur le fonciers et la transhumance dans la Zone Prioritaire 1 et 2 sont élaborés suite au processus de dialogue démocratique, et mis en œuvre par les communautés et les autorités (locales, provinciales et nationale) **et** l'engagement des parties prenantes est renforcé à tous les niveaux (locale, Provincial et National) **alors** les populations dans l'Est de la RDC et l'Etat congolais, appuyés par leurs partenaires, transforment les conflits fonciers et conflits liés à la transhumance dans les zones prioritaires de stabilisation (1). **Si** les populations dans l'Est de la RDC et l'Etat congolais, appuyés par leurs partenaires, transforment les conflits fonciers et conflits liés à la transhumance dans les zones prioritaires de stabilisation **alors** l'incidence et l'ampleur des conflits fonciers et des conflits liés à la transhumance sont réduites. De cet environnement favorable à la paix, et la stabilité, alors les conditions de la reprise économique et les opportunités des richesses dans la zones prioritaire seront créés .



c) Approche d'intervention et opérationnalisation par objectif spécifique

Objectif spécifique 1

Les populations dans l'Est de la RDC et l'Etat Congolais, appuyées par leurs partenaires, transforment les conflits fonciers et conflits liés à la transhumance dans les zones prioritaires de stabilisation.

1. Présentation des conflits et enjeux ciblés.

Les enjeux ciblés conflits fonciers et transhumance tournent principalement autour des conflits fonciers qui opposent (i) les communautés entre elles (cas des éleveurs et des agriculteurs) ; (ii) les communautés agriculteurs et éleveurs aux autorités coutumières et à l'administration foncière qui sont accusées de spolier leurs terres ; (iii) les communautés riveraines à la réserve intégrale d'Itombwe sous la gestion de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) ; (iv) la violation des accords et actes d'engagements autour de la transhumance ; (v) la raréfaction des lieux de pâturage consécutive à l'émergence des terrains de cultures dans les lieux de parcours ; (vi) l'exploitation par les agriculteurs des bas-fonds autrefois destinés aux pâturages de saison sèche et la dégradation accélérée des ressources fourragères et forestières ; (vii) pratique de feux de brousse en saison sèche comme moyen des verts pâturages ; (viii) concessionnaires et paysans sans terre – agriculteurs et éleveurs et enfin la mobilisation autour de la terre qui se traduit notamment en termes de conflits entre éleveurs et agriculteurs dans les moyens et hauts plateaux lors de la transhumance annuelle du bétail des plateaux vers de meilleurs pâturages au Sud au début de la saison sèche ; (ix) l'accès à la terre des femmes et des filles en cas d'héritage ou en cas des situations normales est souvent difficile. La femme dont la personnalité juridique demeure floue en droit coutumier est privée de droits fonciers. La mise en place des mécanismes permettant une gouvernance foncière participative qui passe par l'aménagement et l'utilité d'associer les acteurs à différents niveaux devront faciliter l'appropriation du processus de dialogue, des recommandations, accords et engagements y relatifs et de leur suivi.

2. Théorie du changement et présentation de la stratégie d'intervention spécifique 1:

Si les acteurs politico-administratifs, la société civile à différents niveaux sont mobilisés de façon à ce que les populations développent une perception positive du projet UJAMAA, permettant une redevabilité et forte implication, si les acteurs locaux réunis au sein des structures communautaires intervenant dans les zones sont efficaces dans la médiation des conflits de transhumance et la défense de leur droits, si les plans locaux de consolidation de la paix sur le fonciers et la transhumance dans la Zone Prioritaire 1 et 2 sont élaborés suite au processus de dialogue démocratique, et mis en œuvre par les communautés et les autorités (locales, provinciales et nationale) et l'engagement des parties prenantes est renforcé à tous les niveaux (locale, Provincial et National) alors les populations dans l'Est de la RDC et l'Etat congolais, appuyés par leurs partenaires, transforment les conflits fonciers et conflits liés à la transhumance dans les zones prioritaires de stabilisation (1).

a) Justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation.

L'engagement et la contribution des acteurs politico administratifs à tous les niveaux (local, provincial et national), de la société civile et des communautés sont primordiaux pour l'atteinte de l'objectif spécifique 1. Pour une transformation effective des conflits, il est important que les populations affectées soient activement impliquées dans la résolution de ces derniers, en leur fournissant les opportunités, les capacités et l'appui nécessaire. Dans le cadre de ce projet, il sera mis à profit les approches programmatiques participatives de transformation de conflit qui se focaliseront sur la recherche-action participative, le dialogue, la communication, la mobilisation sociale, le plaidoyer et l'engagement politique.



Afin de répondre aux enjeux ciblés, des mini-dialogues intra et intercommunautaires seront organisés au niveau local en guise de préparation d'un grand dialogue réunissant les différents acteurs à tous les niveaux. Spécifiquement parlant, il s'agira de :

- Mener une Recherche-Action-Participative afin d'identifier les causes profondes des conflits tout en s'appuyant sur les analyses des conflits existantes ;
- Renforcer les structures communautaires existantes mais non opérationnelles (structures de médiation des conflits, comités mixtes agriculteurs-éleveurs et concessionnaires-association des métayers) afin qu'elles soient capables de mener des mini-dialogues intra et intercommunautaires mais aussi jouer efficacement leur rôle dans la médiation;
- Capitaliser les résolutions des mini-dialogues à travers un *Conseil Consultatif* (CC) composés des représentants des structures communautaires et des représentants des Ministères et institutions clés – Intérieur, Plan/STAREC, Agriculture, Justice, Conseil de Sécurité, MONUSCO, Secrétariat Général des affaires foncières et la CONAREF¹⁶ en préparation d'un grand dialogue mobilisant les acteurs clés à tous les niveaux (local, provincial et national) ;
- Organiser un grand Dialogue Démocratique mobilisant les différents acteurs à tous les niveaux (local, provincial et national) pour répondre aux enjeux ciblés ;
- Faire un plaidoyer de soutien au niveau provincial et/ou national pour appuyer le plan d'action issu des dialogues ;
- Harmoniser, coordonner et promouvoir l'apprentissage des leçons apprises des dialogues à tous les niveaux.

Les acquis déjà réalisés dans la zone par le projet « Tujenge Kwa Ajili ya Amani » seront capitalisés pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre.

b) Cohérence par rapport à la stratégie d'intervention globale du projet

Afin de contribuer à l'objectif global « *l'incidence et l'ampleur des conflits fonciers et des conflits liés à la transhumance sont réduites* » il est important que les acteurs de la société civiles et politico-administratifs soient engagés et renforcés pour transformer les conflits. Chaque acteur a ses responsabilités et son rôle spécifique à jouer afin d'adresser les quatre types de conflits fonciers et de transhumance (voyez la figure 1 dans le chapitre II de ce document), mais en ce moment les différents acteurs n'arrivent pas à les transformer d'une manière satisfaisante. Ce projet propose de renforcer ces acteurs en capacité d'analyse et technique, mais aussi en collaboration productive et reconnaissance des intérêts mutuels, contrairement à la compétition et concurrence vécues fréquemment dans la zone et contribuer ainsi à la cohésion sociale entre les communautés.

c) Localisation et la justification des zones ciblées par l'objectif spécifique :

Le projet sera implémenté dans 18 localités de deux zones prioritaires (1 et 2) : Plaine de la Ruzizi, moyens et hauts plateaux d'Uvira et de Mwenga, Secteur d'Itombwe, et Fizi. Le choix desdits villages est guidé par des préalables, à savoir les zones où les destructions de champs par le bétail sont les plus fréquentes, ce sont des zones aussi accessibles et de sécurité relative éligible, condition pour un programme de stabilisation, de pôles économiques ainsi que les zone de forte production agricole et autres opportunités d'emploi. En plus de ce qui est mentionné, des actions de coordination, complémentarité organisationnelle et plaidoyer seront menées au niveau du Chef-lieu du Territoire et de la Province à Bukavu.

3. Les résultats

¹⁶ CONAREF: Commission Nationale de la Réforme Foncière



- a. Résultat n°1 :** L'engagement des parties prenantes est renforcé à tous les niveaux (Locale, Provincial et National)

1. Présentation générale du résultat

L'engagement des parties prenantes (autorités politico administratives, chefs coutumiers, communautés locales) est l'élément primordial pour l'atteinte de l'objectif général du projet. Les activités prévues dans le cadre de ce résultat permettent aux parties prenantes de s'approprier du projet en tant qu'acteurs principaux de stabilisation afin d'appuyer et d'accompagner les actions menées par le projet. Ce résultat vise également l'amélioration de la compréhension des conflits fonciers et ceux liés à la transhumance par les parties prenantes de la région en vue de les amener à avoir un engagement fort dans le processus de la stabilisation de la zone.

2. Bénéficiaires et groupes cibles

Groupes cibles	≠ Bénéficiaires directs (50% homme et 50% femme)	Bénéficiaires indirects	
Femmes, jeunes femmes, hommes, jeunes hommes, groupes marginalisés et groupes à risque.	18,000 ménages est la cible totale du projet		
	25 % du Total		
	Objectif 1	4,500	2,250

Comme mentionné dans le tableau ci-haut, les bénéficiaires directs du projet sont estimés à 18000 ménages équivalent à 108000 bénéficiaires indirects en raison d'une taille moyenne de 6 personnes par ménage. 25% soient 4500 ménages dont 2250 ménages seront représentés par les femmes et jeunes filles et 2250 autres ménages représentés par les hommes et jeunes hommes. D'une manière générale, les bénéficiaires proviendront des groupes marginalisés et groupes à risque du secteur agropastoral, dont leur accès aux terres est régi par les chefs coutumiers, l'administration foncière, les exploitants fonciers régis par les coutumes, les concessionnaires ayant des titres fonciers, les structures locales engagées dans la transformation des conflits, les leaders des communautés, les religieux et les acteurs de la société civile.

3. Produits

Produit n°1.1 : Les acteurs politico-administratifs, la société civile à différents niveaux sont mobilisés de façon à ce que les populations développent une perception positive du projet UJAMAA, permettant une redevabilité et forte implication.

Principales activités associées :

Activité 1.1.1 : Organiser la cérémonie de lancement officiel du projet, la rencontre à mi -parcours et de clôture du Projet avec la participation des acteurs politico-administratifs et la société civile ;

Activité 1.1.2 : Etude de base dans les 90^e premiers jour du projet et organiser une étude de fin projet;

Activité 1.1.3 : Mettre en place des Cadres de Concertation et de Redevabilité fonctionnels dans chaque entité au niveau territoire et au niveau provincial

Activité 1.1.4: Organiser d'actions de plaidoyer et de mobilisation des autorités provinciales pour la prise de décisions et actions favorables aux activités contribuent aux objectifs du projet UJAMAA

Activité 1.1.5 : Organiser des émissions sur les médias (TV, radio communautaires et nationales, site internet, page Facebook, etc.) et diffuser les activités clé du projet UJAMAA

Activité 1.1.6 : Recherche action participative sur la dynamique des conflits fonciers et de transhumance dans la zone

Produit n°1.2 Les acteurs locaux réunis au sein des structures communautaires intervenant dans les zones sont efficaces dans la médiation des conflits de transhumance et la défense de leur droits.

Principales activités associées :

Activité 1.2.1. : Identifier, organiser et redynamiser les structures communautaires de médiation des conflits



Activité 1.2.2 : Construire et équiper cinq petits bureaux en dur pour les structures communautaires (Comité mixte) traitant les questions de conflits fonciers et questions de conflits liés à la transhumance. Et dote de moyen de transport (motos)

Activité 1.2.3 : Renforcer les capacités des membres de cadre de dialogue entre éleveurs et agriculteurs, concessionnaires et petits paysans, paysans sans terres (Comité mixte);

Activité 1.2.4 : Faire des conflits scans périodique (y compris la transhumance)

Activité 1.2.5 : Formuler une stratégie de gestion participative des pâturages dans la Zone Prioritaire

Activité 1.2.6 : Accompagner les structures communautaires à sensibiliser les agriculteurs au respect du calendrier agricole et des couloirs de transhumance ;

Activité 1.2.7: Identifier, tracer, cartographier et sécuriser les voies de passages des bétails et les pâturages collectives

Activité 1.2.8: Planter des arbres de type (Caleandra/Flamboyant) non comestible par les batailles pour délimiter les chemins de passage de batailles contribuer à la fois à la protection de l'environnement et de l'écosystème ;

Produit n°1.3:

Les plans locaux de consolidation de la paix sur le foncier et la transhumance dans la Zone Prioritaire 1 élaborés suite au processus de dialogue démocratique, et mis en œuvre par les communautés et les autorités (locales, provinciales et territoriales).

Principales activités associées :

Activité 1.3.1 : Organiser une étude approfondie des certaines concessions basé sur la liste des concessions déjà disponible en préparation pour un dialogue démocratique

Activité 1.3.2 : Préparer et organiser de dialogues démocratiques impliquant toutes les parties prenantes aux conflits fonciers et de transhumance dont les femmes et les jeunes

Activité 1.3.4. : Faire le plaidoyer entre grands concessionnaires et les petits exploitants agricoles, les paysans sans terres pour la cession des terres, ou location par des contrats à long terme et à un coût abordable

Activité 1.3.5 : Accompagner les parties prenantes dans la mise en œuvre des recommandations prioritaires issues du dialogue dans la Zone Prioritaire

Activité 1.3.6 : Vulgariser les recommandations auprès de la population à travers les médias et les tribunes d'expression populaire

Activité 1.3.7: Accompagner les organisations des femmes à participer dans les dialogues démocratiques et à suivre la mise en œuvre des recommandations ressorties

4. L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique 1

De par le constat fait de la situation sur terrain, les femmes sont les grandes perdantes des conflits liés à la terre et à la transhumance. Malgré cet aspect vital de sa contribution à la survie de la famille, la femme est l'objet de lois coutumières très discriminatoires. Le déni de leur droit à la terre et surtout à l'héritage foncier, leur faible autonomisation économique et leur niveau de scolarisation bas par rapport à l'homme, sont là des raisons qui expliquent la faible participation de la femme aux différentes activités.

Nous allons mettre en place des mécanismes de sensibilisation des communautés et des leaders communautaires dans chaque site ciblé par le projet pour favoriser une participation active des femmes à toutes les activités prévues dans le cadre de cet objectif spécifique. Bien que leur mobilisation autour du dialogue soit confrontée à des contraintes et réticences, le projet compte assurer une participation minimale de 30% dans les activités de dialogue démocratique.

En plus de cela, nous prévoyons organiser au cours de nos activités des carrefours spécifiques femmes, pour ressortir les aspirations spécifiques des femmes dans le processus de Dialogue. A travers les activités de renforcement des capacités, nous envisageons hausser cette participation des femmes à un minimum de 50% dans le but de construire progressivement un Leadership féminin dans le



processus de Dialogue Démocratique et de transformation des conflits dans les communautés. Nous allons assurer un accroissement du leadership de la femme en assurant une bonne place aux femmes à travers une bonne présence des Noyaux Pacifistes des mamans parmi les structures communautaires.

5. L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique 1 aux autres objectifs spécifiques

Dans le cadre d'un programme de stabilisation et consolidation de la paix, le dialogue démocratique reste un élément fondamental pour orienter les actions et initiatives à prendre pour parvenir à une stabilité et à une paix durable. L'objectif spécifique 1 est en articulation stratégique et opérationnelle avec les autres objectifs spécifiques du fait qu'il se fixe l'ambition de mobiliser tous les acteurs clés à tous les niveaux : local, provincial et national dans le processus de stabilisation de la zone et de la coordination/organisation de la société civile à travers les dialogues démocratiques.

Dans le cadre du présent projet, une large concertation devra être conduite entre les acteurs de deux autres piliers « DD » « RAE », « RRR » et « FPS ». Ceci est un atout nécessaire pour l'atteinte des autres objectifs spécifiques, qui exigent aussi la contribution et l'engagement politique de ces différents acteurs clés. Les structures communautaires efficaces dans les zones intervenant dans la médiation des conflits et la défense de leurs droits, sont des structures qui contribuent également à l'objectif spécifique 2. Surtout au niveau des résolutions des conflits au moment de la cartographie participative et la titrisation collective, mais aussi pour suivre proactivement la qualité des services de l'administration foncière. Les dialogues démocratiques facilités sous l'Objectif spécifique 1 donneront l'occasion à l'administration foncière de faire un travail de transparence et accessible aux groupes marginalisés.

Une des interventions clés de l'objectif spécifique 3 est la sociothérapie à base communautaire. Les membres des structures communautaires participeront dans les groupes de sociothérapie, ce qui renforcera la confiance en soi des membres et indirectement à des structures communautaires plus fortes et transparentes. L'engagement de tous les acteurs clés (un élément clé de l'OS1) est également important pour promouvoir la résilience et la cohésion sociale inter et intracommunautaire. Les dialogues démocratiques et les structures communautaires aideront à démontrer les blocages de cette résilience et cohésion sociale, ensuite ils pourront montrer les pistes de solution (à travers la résolution des conflits, la défense des droits, l'identification des intérêts mutuels comme base de cohésion sociale etc.).

L'objectif spécifique 1 contribuera également à l'objectif spécifique 4. Ceci se justifie par le fait que la participation des femmes dans les dialogues démocratiques qui sera promue par le consortium renforcera leur influence dans les processus de stabilisation et de consolidation de la paix. Les structures communautaires avec une forte implication des femmes donneront aux femmes le cadre de développer un leadership féminin plus fort ; et en même temps changeront les idées et normes que les femmes (et les jeunes) ne pourront pas avoir une telle influence.

Objectif spécifique 2

La performance et la qualité de services de l'administration foncière sont améliorées, permettant la fourniture de services transparents, équitables et accessibles à tous les citoyens (femmes, jeunes femmes, hommes, jeunes hommes, enfants, groupes marginalisés et groupes à risque).

1. Présentation des conflits et enjeux ciblés

Des enjeux ciblés pour cet objectif tournent principalement autour de la reconnaissance de l'Etat par des populations comme le principal fournisseur de services, favorable à la paix et à la stabilité ; l'amélioration de la performance et de la qualité de services de l'administration foncière au niveau de la circonscription foncière et brigades foncières d'Uvira et de Baraka, la numérisation de chaîne du



processus d'obtention des titres et ainsi l'archivage électronique des informations foncières. Ce type de renforcement des capacités techniques et opérationnelles desdits services aura lieu avec toutes les autres activités de dialogue démocratique; l'accès des communautés aux services de l'administration foncière.

Ceci implique le rapprochement de l'administration foncière vers les communautés locales en termes d'accès et de collaboration ; l'accroissement de la sensibilité des ces deniers sur les questions relatives à l'accès et à la sécurisation des terres en faveur des communautés en particulier les femmes, les hommes, les jeunes femmes, les jeunes hommes, les groupes marginalisés et groupes vulnérables ainsi que l'engagement et la responsabilisation des autorités étatiques et politiques dans le renforcement de services de l'administration publique performants, équitables et accessibles.

L'accès aux titres fonciers est difficile et on assiste à la distribution, occupations illégales et aux conflits de limite des terres. La persistance du dualisme juridique en matière foncière (loi foncière écrite et les pratiques coutumières foncières) préjudicie les paysans sans force. A cela s'ajoute d'une part, l'insécurité foncière due à l'oralité et le flou qui caractérise les accords entre les chefs coutumiers et les acquéreurs des terres dans le milieu coutumier, et d'autre part à l'accaparement des terres qui deviennent de plus en plus fréquent. L'accès à la terre des femmes et des filles en cas d'héritage ou en cas des situations normales est souvent difficile.

2. Théorie du changement et présentation de la stratégie d'intervention spécifique 2

Si les agents de l'administration foncière au sein des circonscriptions foncières ont acquis les compétences (managériales et techniques) adéquates pour améliorer la qualité des services à la communauté, si les bureaux des circonscriptions foncières (dans le territoire d'Uvira et Fizi) sont construits et équipés, si les populations (hommes, femmes, jeunes, agriculteurs et éleveurs) des zones prioritaires ont un accès sûr, sécurisé et durable aux terres (Titrisation collective) et l'accès au service de l'administration foncière est amélioré alors la performance et la qualité de services de l'administration foncière sont améliorées, permettant la fourniture des services transparents, équitables et accessibles à tous les citoyens (femmes, jeunes femmes, hommes, jeunes hommes, groupes marginalisés et groupes à risque) (2).

a. Justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation

L'entrée du projet élaborera un plan d'accompagnement des services de l'administration foncière, via le ministre provincial ayant du foncier dans ses attributions, puis le plaidoyer pour le déploiement de l'administration foncière dans la zone et la facilitation de population à sécuriser leur terre, la plateforme de conflit-dialogue-gestion de résultat issus de la cartographie participative au niveau des 18 agglomérations. Des réunions auront lieu avec les structures étatiques installées (administration foncière, les brigades foncières et les autorités coutumières, etc.) à fréquences régulières. Ces dernières sont également considérées comme des acteurs de la mise en œuvre de plusieurs activités.

L'appui direct aux autorités pour la fixation des zonages, des cartographies foncières et aménagement du territoire entre les communautés et les autorités est basé sur le dialogue, la responsabilisation, la participation inclusive et la redevabilité, sensible au genre et aux conflits. Le Consortium UJAMAA a adopté le modèle de Titrisation groupée comme mode de sécuriser le droit foncier dans la zone du projet. La sécurisation foncière collective permet aux co-propriétaires de sécuriser leurs terres mais aussi de garantir le droit d'héritage car il y a des outils qui donnent des renseignements nécessaires sur la composition du ménage (époux, épouse et enfants) mais aussi la topographie et la superficie de la parcelle individuelle. Bien plus, un acte de base qui est un document juridico-administratif renseignant sur les devoirs et les responsabilités individuels, la personne qui représente le co-propriétaire aux institutions de microfinance et qui le représente en cas d'éventuels conflits. Ce modèle de sécurisation foncière collective des terres des communautés leur ouvrent des possibilités d'accéder aux crédits agricoles pour le développement de l'agriculture à grande échelle car le titre obtenu a une valeur



acceptée par les IMF. Tirant des expériences du projet Maji Ya Amani, la Titrisation groupée a montré ses avantages dans le renforcement de la cohésion sociale entre les communautés, étant donné que les communautés se retrouvent rassemblées au tour d'un même intérêt « titre foncier ».

Dans les situations post-conflit, l'accès à la terre devient un facteur déterminant pour la cohabitation entre les communautés et, surtout pour la reconstruction d'une communauté. Il peut arriver qu'après une longue absence d'activités agricole, la terre soit transformée en pâturage ou en terres arables, ou simplement utilisée pour l'habitation. La problématique de la gouvernance foncière dans la zone de projet est grande : d'une part le contexte obsolète du droit écrit et son inadaptation aux nouvelles dynamiques socio-économiques et à la pression démographique face à l'insuffisance des terres arables, d'autre part l'administration coutumière qui gère la terre et l'octroi de manière traditionnelle avec des défis d'opérationnalisation.

En bref, le renforcement de l'administration foncière prévu dans ce projet, y compris la construction de 2 bureaux des brigades foncières, la mise en place des brigades mobiles et leur doter de deux (2) motos pour en plus la mise en œuvre du processus des titres groupés par l'administration foncière avec appui technique du consortium et en étroite collaboration avec les communautés contribueront à atteindre l'objectif spécifique 2.

b. Cohérence par rapport à la stratégie d'intervention globale du projet.

Afin de contribuer à l'objectif global « *l'incidence et l'ampleur des conflits fonciers et des conflits liés à la transhumance sont réduites* » il est important que l'administration foncière rend les services adéquats et accessibles à tous les acteurs. En ce moment, la performance et la qualité de ces services laissent à désirer, ce qui est un des facteurs de beaucoup de conflits fonciers. D'où la nécessité pour le projet de collaborer avec l'administration foncière, les demandeurs de titres et les communautés en large afin d'améliorer les services et d'augmenter le nombre d'hectares sécurisés (avec les titres groupés) afin de protéger les propriétaires de terre et de réduire le nombre des conflits fonciers et de transhumance. La cartographie participative, une étape nécessaire de la titrisation, aide à résoudre les conflits de limites à l'amiable avant que ces conflits deviennent violents. De ce fait, l'accès sécurisé à la terre va unir les ménages au lieu de les diviser.

c. Localisation et la justification des zones ciblées par l'objectif spécifique.

Le projet sera implémenté dans 18 localités de deux zones prioritaires (1 et 2) : Plaine de la Ruzizi, moyens et hauts plateaux d'Uvira et de Mwenga, Secteur d'Itombwe, et Fizi. Le choix desdits villages est guidé par des préalables, à savoir les zones où les destructions de champs par le bétail sont les plus fréquentes, ce sont des zones aussi accessibles et de sécurité relative éligible, condition pour un programme de stabilisation, de pôles économiques ainsi que les zones de forte production agricole et autres opportunités d'emploi. En plus de ce qui est mentionné, des actions de coordination, complémentarité organisationnelle et plaidoyer seront menées au niveau du Chef-lieu du Territoire et de la Province à Bukavu.

3. Les résultats 2 : L'accès au service de l'administration foncière est amélioré.

i. Présentation générale du résultat

L'amélioration de la qualité des services de l'administration foncière est une des conditions nécessaires pour la gouvernance foncière et la réduction des conflits fonciers au sein des communautés. Les activités prévues dans le cadre de ce résultat permettent aux communautés bénéficiaires d'accéder aux services fonciers, de sécuriser les droits fonciers locaux par des titres légaux afin qu'ils soient à l'abri des accaparement des terres par les élites.



ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Groupes cibles	≠ Bénéficiaires directs (50% homme et 50% femme)	Bénéficiaires indirects	
Femmes, jeunes femmes, hommes, jeunes hommes, groupes marginalisés et groupes à risque.	18,000 ménages est la cible totale du projet		
	30 % du Total		108,000 personnes
	Objectif 2	5,400	
		% Homme	% Femme
		2,700	2,700

Au regard tableau ci-haut, les bénéficiaires directs du projet sont estimés à 18000 ménages équivalent à 108000 bénéficiaires indirects en raison d'une taille moyenne de 6 personnes par ménage. 30% soient 5400 ménages dont 2700 ménages seront représentés par les femmes et jeunes filles et 2700 autres ménages représentés par les hommes et jeunes hommes. D'une manière générale, Les bénéficiaires sont des ménages qui vont bénéficier des titres, aussi les chefs coutumiers, l'administration foncière, les exploitants fonciers, encore régis par les coutumes, les concessionnaires ayant des titres fonciers, les structures locales engagées dans la transformation des conflits, les leaders des communautés, les religieux et les acteurs de la société civile. Les groupes cibles quant à eux sont notamment des petits producteurs et éleveurs, des femmes et filles, des garçons et des hommes, des groupes vulnérables..

iii. Produits

Produit n° 2.1: Les agents de l'administration foncière au sein des circonscription foncières ont acquis les compétences (managériales et techniques) adéquates pour améliorer la qualité des services à la communauté

Principales activités associées

Activité 2.1.1 : Elaborer ensemble avec l'administration foncière le plan d'accompagnement des services de l'administration foncière ;

Activité 2.1.2 : Organiser des sessions de formations sur les techniques d'archivage digital, l'utilisation des logiciels de cartographie spéciale (QGis, ARC-Gis, etc.), station totale moderne (Leica) ;

Activité 2.1.3 : Intégrer le genre et les droits des femmes à l'accès à la terre dans les formations

Activité 2.1.3 : Renforcer les capacités de l'administration foncière (service technique des contentieux) en matière de gestion et résolution des conflits foncier et de transhumance ; y compris le cadre légal foncier, l'arrêté provincial et l'arrêté de 2019 sur la transhumance dans la province du Sud-Kivu ;

Activité 2.1.4 : Organiser des visites de suivi et de renforcement de la performance des agents formés

Activité 2.1.5 : Faciliter le Ministère des affaires foncières pour effectuer des visites d'échange d'informations au niveau de localités et au Groupements ;

Activité 2.1.6. Créer des brigades foncières mobiles et leur doter des moyens de transport (motos)

Produit n°2.2 : Les bureaux des circonscriptions foncières (dans le territoire d'Uvira et Fizi) sont construits et équipés

Principales activités associées

Activité 2.2.1 : Faire un diagnostic (état de lieu) des besoins réels en équipements opérationnels pour améliorer les conditions de travail des circonscription foncières ciblées ;

Activité 2.2.2 : Mener un plaidoyer auprès des autorités locales et politico administratives pour la cession des terres où seront construites des bureaux des brigades foncières ;

Activité 2.2.3 : Recruter par un processus d'appel d'offre les entreprises de construction et de fourniture des matériels des bureaux ;

Activité 2.2.4 : Construire et équiper les bureaux circonscription foncières dans la plaine de la Ruzizi, Uvira et Fizi.



Activité 2.2.5 : Former les agents sur la gestion et maintenance des bâtiments et équipements de bureaux

Activité 2.2.6 : Remise officielle des ouvrages/bâtiments aux responsables de l'administration foncière en présence des autorités politico administratives

Produit n°2.3 : **Les populations (hommes, femmes, jeunes, agriculteurs et éleveurs) des zones prioritaires ont un accès sûr, sécurisé et durable aux terres (Titrisation groupée)**

Principales activités associées

Activité. 2.3.1 : Organisation de séances de sensibilisation et des journées portes ouvertes sur les rôles et attribution de l'administration foncier, brigades foncière mobiles

Activité. 2.3.2 Organiser en étroite collaboration avec le service foncier d'une réunion à l'échelle de la communauté pour présenter la stratégie de sécurisation des terres

Activité 2.3.3: Identifier et former les " mobilisateurs fonciers communautaires "

Activité .2.3.4: Organiser des réunions communautaires pour signer les actes d'engagement ;

Activité. 2.3.5: Mener une cartographie participative des terres communautaires, harmonisation des limites et engagement dans la résolution des conflits de litiges fonciers avec l'appui de plateforme CADASTA ;

Activité 3.3.6 : Organiser une documentation et publication des limites convenues (cartographie système d'information géographique (SIG), QGIS, arpenteur - géomètre, impression de cartes numériques) ;

Activité 3.3.7 : Faciliter le règlement des différents et résolution pacifique des conflits fonciers (à travers les structures de médiation de conflits) avant de passer à la titrisation ;

Activité.3.3.8 : Faciliter la signature des actes de bases, charte de cogestion et demande des terres par les co-propriétaires ;

Activité.3.3.9 : Faciliter la titrisation collective des espaces cartographiés par compétence du conservateur et/ou du gouverneur de province ;

Activité 3.3.10 : Préparer la durabilité des actions foncières des copropriétés après projet (e.g. mise en relation avec structures de médiation et de conflits ; mise en relation avec autorités foncières).

6. L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique 2

Comme décrit dans l'Appel à Proposition et le chapitre II de ce document, les droits fonciers des femmes ne sont pas suffisamment protégés. Donc pour l'atteinte de l'objectif spécifique 2, il sera important d'intégrer le genre dans toutes les activités et produits prévus.

Au niveau de renforcement des capacités de l'administration foncière, le genre et la reconnaissance des droits des femmes à la terre seront inclus dans les formations et accompagnements prévus. Quant à la titrisation collective, l'accès des (jeunes) femmes sans terre sera encouragé à travers l'enregistrement de leurs noms sur les fiches individuelles, qui sont des documents de reconnaissance annexés dans le lot des documents d'un titre groupé. Les conflits relevés par la cartographie participative seront résolus avant de passer à la titrisation collective.

7. L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique 2 aux autres objectifs spécifiques

Il faut souligner que cet objectif spécifique 2 a des liens avec les autres objectifs spécifiques en ce sens que le dialogue démocratique et l'engagement des différents acteurs politico-administratif (promus sous l'objectif spécifique 1) faciliteront la résolution des conflits issus de la cartographie participative des concessionnaires-métayers et combattra les coutumes rétrogrades qui enfreignent les droits des femmes à la terre. Un accès à la terre sécurisé pour les jeunes et les femmes contribuera à leur résilience socio-économique (OS3) parce qu'il leur permet d'exploiter la terre et d'avoir des revenus. Un meilleur accès à la terre pour les femmes et leur participation dans tout le processus de titrisation groupée démontrent leur influence accrue dans ce processus pertinent de la stabilisation (OS4).



Objectif spécifique 3.

La cohésion sociale et la résilience inter et intra-communautaire, avec un accent sur les jeunes à risques, sont améliorées.

3.1. Présentation des conflits et enjeux ciblés:

Dans les zones d'intervention, les jeunes et les femmes sont les populations majoritaires. Les groupes armés et d'autres « entrepreneurs des conflits » réussissent à les mobiliser à intégrer les conflits armés intercommunautaires et commettre énormes atrocités en leur présentant un cadre narratif de lutte identitaire et d'auto-défense contre les attaques et domination des communautés tierces. N'ayant pas assez de moyens de subsistance, peu d'opportunités et moins de capacité professionnelle à pouvoir améliorer leurs conditions de vie socioéconomique, les jeunes cèdent aux pressions intercommunautaires, intègrent massivement les groupes armés, commettent plus d'atrocités et des violences, ce qui rend difficile la cohésion sociale dans ces zones prioritaires (1et 2).

Les femmes habitant ces zones sont aussi vulnérables de l'instabilité ainsi créée par les conflits intercommunautaires. Vivant principalement des activités agropastorales et de petits commerces, les conflits au sein de leurs communautés déstabilisent permanemment leurs activités économiques, menacent et réduisent leur droit d'accès à la terre, ce qui accroît l'incidence et l'ampleur des conflits fonciers et ceux liés à la transhumance dans ces zones. L'adhésion massive des jeunes à risques entrave la cohésion sociale intra et inter communautaires et augmente la vulnérabilité à la mobilisation communautaire. Ces conflits identitaires violents dans la zone d'intervention ont une grande influence collective et se manifeste par une méfiance et une crainte mutuelles.

3.2. Théorie du changement et présentation de la stratégie d'intervention spécifique

Théorie de changement

Si les membres des communautés (hommes, femmes et Jeunes à Risques) ont gagné la confiance en eux-mêmes et aux membres d'autres communautés grâce à l'approche de la sociothérapie à base communautaire (CBST), si la capacité de production des petits paysans, Jeunes à risques (jeunes hommes et jeunes femmes) dans le secteur agricole, l'élevage et le petit commerce est améliorée par l'intégration de l'approche PIP " Plan Intégré du Paysan ", si l'autonomisation financière durable des femmes vulnérables, des Jeunes à Risques (JAR) et des structures communautaire mise en place est promue au travers la mise en place des association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) et Activités régénératrice des revenu (AGR) et la cohésion sociale ainsi que les conditions économiques des bénéficiaires jeunes à risques, femmes, réfugiés et déplacés & communautés hôtes) ont augmentées alors la cohésion sociale et la résilience inter et intra-communautaire, avec un accent sur les jeunes à risques, sont améliorées(3).

a. Justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation.

Une des stratégie principale sous l'objectif spécifique 3 *La cohésion sociale et la résilience inter et intra-communautaire, avec un accent sur les jeunes à risques, sont améliorées* est l'approche sociothérapie à base communautaire (Community Based Sociotherapy, CBST). Cette approche a été conçue pour soutenir les personnes dont la vie est gravement perturbée par un conflit violent, une catastrophe naturelle et/ou des facteurs de stress quotidiens permanents au lendemain d'un événement. L'objectif principal de l'approche est de renforcer la sécurité, la confiance, prendre soins et le respect entre les participants, leur famille et la communauté. En mettant en œuvre la sociothérapie à base communautaire, le consortium vise à traiter les comportements violents (potentiels), à réconcilier les différends et à promouvoir une meilleure compréhension et confiance mutuelle dans les communautés.



Les produits 2 et 3 améliorent les opportunités socio-économiques à travers l'approche PIP (Plan Intégré Paysan), l'approche AVEC (Association Villageoise d'Epargne et de Crédit) et le renforcement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) des Jeunes à Risques (JAR). Ces différentes approches combinent l'aspect économique avec l'aspect social : ils encouragent la mise en association et la prise en main de son propre avenir au lieu de tout attendre d'autres personnes ou projets. Les participants dans les sessions de psychothérapie se retrouveront parmi les participants dans les activités sous les autres produits, et leurs expériences dans la psychothérapie les aideront dans les activités socio-économiques. Ensemble, les produits contribuent à une meilleure *cohésion sociale et résilience inter et intra-communautaire, avec un accent sur les jeunes à risques*.

Comme déjà mentionné en haut, étant donné que le budget pour ce projet est limité pour se concentrer uniquement sur les groupes à risque et marginalisés et le renforcement de chaîne de valeur spécifiques pour accroître la collaboration entre les communautés en conflits, le consortium va coordonner ses interventions avec d'autres projets à l'instar de PIGAGEL, Mayi Ya Amani et FCP III intervenant dans la même zone du projet pour la réhabilitation des infrastructures économiques et sociales ou le développement du secteur privé.

b. Cohérence par rapport à la stratégie d'intervention globale du projet.

Afin de contribuer à l'objectif global « *l'incidence et l'ampleur des conflits fonciers et des conflits liés à la transhumance sont réduites* » il est important d'améliorer la cohésion sociale et résilience socio-économique à travers des interventions décrites ci-dessus. Réduire l'incidence et l'ampleur de ces conflits au sein des communautés (plus particulièrement au sein des Jeunes à Risques et femmes vulnérables) dans les zones prioritaires exige qu'il y ait baisse significative d'adhésions des jeunes dans les groupes armés et de la vulnérabilité des femmes grâce à l'amélioration de leurs capacités professionnelles et des conditions de vie socioéconomique et/ou autre moyen de subsistance.

Les Jeunes à Risque et les femmes vulnérables, trouvant des alternatives économiques et des moyens de concertation et de réconciliation au sein de leur communauté, sont beaucoup moins perturbés par les éléments déstabilisateurs découlant de la situation politique et des groupes armés encore actifs dans les zones. Aussi, l'accès sécurisé à la terre n'aura pas de sens si les ménages ne bénéficient pas de la terre pour améliorer leurs conditions socio-économique, car la terre ne devrait pas les affamer, mais plutôt leur nourrir.

Le projet sera implémenté dans 18 localités de deux zones prioritaires (1 et 2) : Plaine de la Ruzizi, moyens et hauts plateaux d'Uvira et de Mwenga, Secteur d'Itombwe, et Fizi. Le choix desdits villages est guidé par des préalables, à savoir les zones où les destructions de champs par le bétail sont les plus fréquentes, ce sont des zones aussi accessibles et de sécurité relative éligible, condition pour un programme de stabilisation, de pôles économiques ainsi que les zone de forte production agricole et autres opportunités d'emploi. En plus de ce qui est mentionné, des actions de coordination, complémentarité organisationnelle et plaidoyer seront menées au niveau du Chef-lieu du Territoire et de la Province à Bukavu.

3.3. Les résultats : La cohésion sociale et la résilience inter et intra-communautaire, avec un accent sur les jeunes à risques, sont améliorées.

i. Présentation générale du résultat

La cohésion sociale et la résilience inter et intra-communautaire, nécessitent l'engagement des membres des communautés (hommes, femmes et Jeunes à Risques) dans le rétablissement de la confiance mutuelle grâce à l'approche de la psychothérapie à base communautaire (CBST). Ainsi, la capacité de production des petits paysans JAR (jeunes hommes et jeunes femmes) dans le secteur agropastoral et du petit commerce sera améliorée à travers l'intégration de l'approche PIP "Plan Intégré du Paysan" et de l'autonomisation financière durable des femmes.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Groupes cibles	≠ Bénéficiaires directs (50% homme et 50% femme)	Bénéficiaires indirects
----------------	--	-------------------------



Femmes, jeunes femmes, hommes, jeunes hommes, groupes marginalisés et groupes à risque.	18,000 ménages est la cible totale du projet			108,000 personnes
	30 % du Total	% Homme	% Femme	
	Objectif 3	5,400	2,700	

Ce tableau démontre que, les bénéficiaires directs du projet sont estimés à 18000 ménages équivalent à 108000 bénéficiaires indirects en raison d'une taille moyenne de 6 personnes par ménage. 30% soient 5400 ménages dont 2700 ménages seront représentés par les femmes et jeunes filles et 2700 autres ménages représentés par les hommes et jeunes hommes. Généralement, les bénéficiaires sont des ménages PIP (Plan Intégré du Paysan) sélectionnés parmi les petits agriculteurs (femmes, hommes et jeunes) dont l'accès à la terre est assuré, les structures locales engagées dans la transformation des conflits, les leaders communautaires et religieux ainsi que les acteurs de la société civile. Les groupes cibles quant à eux sont notamment des petits producteurs et éleveurs, des femmes et filles, des garçons et des hommes, des groupes vulnérables et les paysans innovateurs.

iii. Produits

Produit n° 3.1 : Les membres des communautés (hommes, femmes et Jeunes à Risques) ont gagné la confiance en eux-mêmes et aux membres d'autres communautés grâce à l'approche de la sociothérapie à base communautaire (CBST).

Principales activités associées

Activité 3.1.1 : Introduire l'approche de sociothérapie à base communautaire dans les villages.

Activités 3.1.2 : Sélectionner les facilitateurs

Activité 3.1.3 : Former les facilitateurs sur l'accompagnement des groupes en sociothérapie ;

Activité 3.1.4 : Faciliter la sélection des membres (hommes, femmes et jeunes) des groupes de sociothérapie dans les villages cibles ;

Activités 3.1.5 : Faciliter les sessions des groupes de sociothérapie guidées par les facilitateurs

Activité 3.1.6 : Faciliter des rencontres de sevrage des groupes de sociothérapie

Activité 3.1.7 : Faciliter des rencontres d'intervision entre facilitateurs CBST;

Activité 3.1.8 : Effectuer la supervision et suivi des facilitateurs en sociothérapie

Produit n°3.2 : La capacité de production des petits paysans JAR (jeunes hommes et jeunes femmes) dans le secteur agricole, de l'élevage et du petit commerce est améliorée par l'intégration de l'approche PIP ""Plan Intégré du Paysan""

Principales activités associées

Activité 3.2.1 : Sélectionner des villages pilotes PIP, sensibilisation au niveau communautaire et organiser des assemblées et villageois et y sélectionner 25 Paysans Innovateurs (PI) dans chacune de villages

Activité 3.2.2 : Sélectionner 25 Paysans Innovateurs (PI) dans chacune des villages pilotes et les accompagner à élaborer plan intégré du paysan / village avec l'appui des boîtes à images

Activité 3.2.3 : Former et Accompagner des PI dans l'implémentation de leur plan du paysan en appui aux activités du le secteur agricole, de l'élevage et du petit commerce.

Activité 3.2.4 : Organiser la 1ère compétition PIP pour l'extension de l'élaboration du PIP et remise de certificats et certification des paysans formateurs

Activité 3.2.5 : Vulgariser le PIP par la mise en œuvre du PIP par les paysans de la 2ème génération

Activité 3.2.6 : Organiser les Journées Portes Ouvertes avec la participation des villages et institutions locales

Activités 3.2.7 : Accompagner le développement de la vision communautaire au moyen des ateliers communautaires

Activité 3.2.8 : Organiser la 2ème compétition PIP pour l'extension au niveau du village

Activités 3.2.9 : Identifier et former les nouveaux paysans formateurs



3. Produit n°3.3 : L'autonomisation financière durable des femmes vulnérables, des Jeunes à Risques (JAR) et des structures communautaires mise en place est promue au travers la mise en place des association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) et Activités régénératrice des revenus (AGR)

Principales activités associées

- Activité 3.3.1** : Mener une étude de marché de l'emploi pour les JAR sur les filières des AGR porteurs dans la Zone Prioritaire.
- Activité 3.3.2** : Sélectionner ensemble avec les bénéficiaires les AGR et les AVEC
- Activité 3.3.3** : Former les femmes vulnérables, les JAR et les membres de structures communautaires sur l'approche AVEC et formation des métiers a courte durée
- Activité 3.3.4** : Appuyer matériellement le démarrage des AVEC et des AGR
- Activité 3.3.5** : Faciliter une connectivité entre les AVEC mises en place et les IMF et Banques
- Activité 3.3.6** : Suivre et accompagner les femmes vulnérables, les JAR et les membres des structures communautaire dans la gestion des AVEC et des AGR
- Activité 3.3.7** : Former les associations et groupes des JAR identifiés et redynamisés sur des opportunités économiques définit dans l'étude de marché (par exemple l'entrepreneuriat et AGR, comptabilité et gestion financière, métiers à confirmer par l'étude)
- Activité 3.3.8** : Appuyer les femmes vulnérables, des Jeunes à Risques (JAR) et des structures communautaires formés avec un kit de démarrage des métiers

3.4.L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique.

Les facteurs structurels et socioculturels faisant obstacle à la participation des femmes et des filles dans les activités de relance économique seront identifiés et adressés par les communautés et le consortium. Plus concrètement au niveau de la sociothérapie les relations entre les hommes et les femmes au niveau de la famille et de la communauté seront des sujets importants. La sociothérapie a déjà montré les effets très positifs dans ce domaine¹⁷ : les femmes participent plus dans la prise de décision dans la famille et dans les communautés, les hommes changent leurs idées par rapport à la position subalternes des femmes.

L'approche AVEC démontre aussi dans beaucoup d'interventions au Congo et ailleurs que les femmes membres, augmentent leur confiance en soi, et en même temps leurs revenus et épargne contribuent à l'amélioration des conditions de vie dans la famille et dans la communauté. Quant à l'approche PIP (Plan Intégré de Paysan), le ménage dessine l'arbre photo-famille et leur permet d'améliorer le dialogue dans le ménage et le partage des tâches sur base des discussions. Ensuite les membres de la famille prennent des décisions ensemble sur leur vision future sans discrimination. Une attention particulière sera donnée aux jeunes à risque afin d'accroître leurs perspectives de l'avenir et parier à leur tentative d'intégrer les groupes armés. Dans le même sens, les ex combattants, les ex-esclaves d'abus sexuels seront pris en compte pour promouvoir leur réinsertion socioéconomique.

3.5.L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique aux autres objectifs spécifiques

L'objectif spécifique 3 contribue directement à la réduction et transformation des conflits (OS1): une meilleure cohésion sociale entre les différentes communautés et des opportunités économiques pour toute la population, mais surtout pour les Jeunes à Risques. L'amélioration de leurs moyens de subsistance réduit l'opportunité d'être recrutés par les groupes armés ou être manipulés par les acteurs avec des intérêts malsains ; et augmente les possibilités d'accéder aux terres. Les effets positifs de la sociothérapie au niveau individuel, familiale et communautaire renforceront le fonctionnement des

¹⁷ ¹⁷ Handbook Training in Community-based Sociotherapy Experiences in Rwanda, East Congo and Liberia, Cora Dekker, 2018 Leiden University, The Netherlands <https://www.ascleiden.nl/news/handbook-training-community-based-sociotherapy-experiences-rwanda-east-congo-and-liberia>



organisations communautaires (dont les membres ont participé dans les sessions de sociothérapie) et contribueront au dialogue intracommunautaire et à la résolution des conflits (OS1). Les femmes et les jeunes auront plus de courage et de motivation de réclamer leur accès à la terre d'une manière paisible à travers une meilleure gestion foncière (OS2). En plus les acquis de la sociothérapie et une position économique améliorée aideront les femmes à participer d'une manière significative dans les processus de stabilisation et de consolidation de la paix (OS4).

Objectif spécifique 4

Les femmes influencent, et participent à toutes les étapes des processus de stabilisation et de consolidation de la paix, et sont reconnues comme actrices de changement social

4.1. Présentation des conflits et enjeux ciblés

Des stéréotypes, préjugés, normes sociales négatives et pratiques discriminatoires à l'égard de la femme et de la fille s'observent dans tous les groupements de la plaine de la Ruzizi, Fizi, les Moyens et Hauts Plateaux. Les relations de genre au sein des ménages et dans les communautés ne sont pas équitables d'une manière générale. Les hommes considèrent les femmes comme étant des personnes reléguées au deuxième plan et ne bénéficient d'aucun avantage reconnu par la loi. Elles subissent régulièrement des violences liées au genre, à la marginalisation et à l'inégalité. Le plus souvent, elles se voient spoliées de leurs biens familiaux (champs, bétails, dot de sa fille...) issus de l'héritage de son feu mari et ce phénomène s'observe le plus souvent chez les veuves. Cette discrimination s'observe aussi dans la représentativité au sein des structures de prise de décision, mouvements associatifs, structures intra et intercommunautaires et cadres de concertation communautaire.

Le projet appliquera les approches transformatives de genre qui visent la participation et l'influence de la femme dans les processus de gestion des conflits fonciers et de transhumance. L'égalité des sexes et la participation des femmes sont importantes au niveau de chaque objectif spécifique et le genre est intégré dans toutes les interventions.

4.2. Théorie du changement et présentation de la stratégie d'intervention spécifique:

La théorie de changement peut être formulée comme suit :

Théorie de changement

Si les femmes, les organisations des femmes, les hommes et les autorités locales développent une sensibilité accrue sur les normes sociales et les rôles de genre positifs, **si** la Participation systématique et active des femmes dans les structures de prise de décision et de gestion au niveau de la stabilisation et de consolidation de la paix, **si** l'intégration de genre dans le projet UJAMAA est effective et visible au niveau des communautés et des autorités étatiques **et** les femmes sont en mesure d'influencer et de gérer le processus de la paix et de la stabilisation dans leur milieu, **alors** les femmes influencent, et participent à toutes les étapes des processus de stabilisation et de consolidation de la paix, et sont reconnues comme actrices de changement social(4).

a. Justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation ;

Afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif spécifique 4 (OS4), il est nécessaire d'adresser les normes et valeurs sociales liées au genre. Une analyse systématique de la position socio-économique et politique des femmes dans les zones d'intervention constitue la base des interventions pour sensibiliser les différents acteurs (hommes, femmes, jeunes, autorités) sur la question de genre. L'approche de la masculinité positive aidera à encourager les hommes à changer positivement dans les ménages et dans les communautés.

Un autre produit important est la participation systématique et active des femmes dans les différentes structures. Cette participation demande un leadership féminin, qui peut être développé au niveau des structures féminines communautaires et d'autres structures mixtes grâce à des formations et coaching par le consortium.



Le dernier produit au niveau de l'OS 4 vise le suivi de l'intégration de genre dans toutes les interventions et objectifs spécifiques du projet. La nécessité de former les staffs des membres du consortium en question de genre, un suivi régulier et des activités de plaidoyer et de communication ayant comme but de promouvoir la participation effective des femmes dans les structures de prise de décision et de montrer des exemples positifs des changement des normes liés au genre.

b. Cohérence par rapport à la stratégie d'intervention globale du projet

Afin de contribuer à l'objectif global « *l'incidence et l'ampleur des conflits fonciers et des conflits liés à la transhumance sont réduites* il est important de reconnaître la faible implication des femmes dans les processus de stabilisation et de consolidation de la paix. L'Objectif Spécifique 4 (OS4) promeut la participation des femmes dans ces processus à travers les interventions décrit ci-haut, conformément à la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU. L'expérience démontre que l'implication des femmes donnera des résultats plus durables et plus inclusifs. Les femmes généralement doivent jouer un rôle de connecteur dans leurs familles, et dans les communautés, afin de renforcer la cohésion sociale et la confiance mutuelle. Leur participation active dans les structures de dialogue qui seront mises en place, aidera aussi à mettre sur l'agenda des autorités les besoins spécifiques des femmes et des filles en matière de sécurité, afin que ces autorités prennent action en leur faveur au cours de leurs plaidoyers.

4.3. Les résultats n°4 : Les femmes influencent, et participent à toutes les étapes des processus de stabilisation et de consolidation de la paix, et sont reconnues comme actrices de changement social.

i. Présentation générale du résultat

A l'aide des plaidoyers, les femmes, les organisations des femmes, les hommes et les autorités locales vont développer une sensibilité accrue sur les normes sociales et les rôles de genre positifs. D'autres activités visent la participation systématique et active des femmes dans les structures de prise de décision et de gestion au niveau de la stabilisation et de consolidation de la paix. En fin, ce résultat favorise l'intégration effective et visible du genre au niveau des communautés et des autorités étatiques.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Groupes cibles	≠ Bénéficiaires directs (50% homme et 50% femme)	Bénéficiaires indirects
Femmes, jeunes femmes, hommes, jeunes hommes, groupes marginalisés et groupes à risque.	18,000 ménages est la cible totale du projet	
	40 % du Total	% Homme % Femme
	Objectif 4 7200	3600 3600
		108,000 personnes

L'interprétation du tableau ci-haut montre que les bénéficiaires directs du projet sont estimés à 18000 ménages équivalent à 108000 bénéficiaires indirects en raison d'une taille moyenne de 6 personnes par ménage. Vu que les activités genre seront transversales sur d'autres objectifs. Il est raisonnable de cibler 40% soit 7200 ménages dont 3600 ménages seront représentés par les femmes et jeunes filles et 3600 autres ménages représentés par les hommes et jeunes hommes. Généralement, les bénéficiaires proviendront des bénéficiaires ciblés par les autres objectifs spécifiques de ce projet.

iii. Produits

Produit n°4.1 : Les femmes, les organisations des femmes, les hommes et les autorités locales développent une sensibilité accrue sur les normes sociales et les rôles de genre positifs.

Principales activités associées

Activité 4.1.1 : Faire une analyse systématique (y compris l'étude CAP) et un suivi périodique de la situation des femmes et de leur accès à la terre, à la prise de décision dans les



structures de stabilisation et de consolidation de la paix, et les normes sociales de genre dans la Zone Prioritaire ;

Activité 4.1.2 : Restitution des résultats de l'analyse et de l'étude CAP aux communautés et aux autorités de la zone prioritaire ;

Activité 4.1.3 : Développer un plan d'action basé sur l'étude afin d'améliorer la sensibilité au genre des différents acteurs ;

Activités 4.1.4 : Mettre en œuvre le plan d'action

Produit n°4.2 : Participation systématique et active des femmes dans les structures de prise de décision et de gestion au niveau de la stabilisation et de consolidation de la paix

Principales activités associées

Activité 4.2.1 : Identifier des structures féminines communautaires dans la zone prioritaire

Activité 4.2.2 : Renforcer et accompagner les structures féminines communautaires dans le leadership féminin, la gestion foncière et la résolution des conflits

Activités 4.2.3 : Sélectionner les points focaux genre dans les villages ; former et accompagner les points focaux en monitoring des situation des femmes ;

Activité 4.2.4 : Organiser des sessions de formation des responsables/autorités (p.ex. chefs traditionnels, agents de la police et agents des autorités locales, administration foncière) sur l'intégration genre dans l'accès à la terre et la résolution des conflits ;

Activité 4.2.5 : Accompagner les structures féminines communautaires dans un processus de plaidoyer autour de l'accès à la terre pour les femmes sans terre

Activité 4.2.6 : Renforcer les liens entre services étatiques fonciers et structures féminines communautaires.

Produit n°4.3 : L'intégration de genre dans le projet UJAMAA est effective et visible au niveau des communautés et des autorités étatiques

Principales activités associées

Activité 4.3.1 : Former le staff des membres du consortium sur les questions liées au genre et sur la programmation sensible au genre ;

Activités 4.3.2 : Suivre les effets du projet sur les femmes, filles, hommes et garçon, et sur leur relations.

Activité 4.3.3 : Organiser des tribunes d'expression populaire sur la participation de la femme au processus de stabilisation et de consolidation de la paix, surtout autour des questions fonciers

Activité 4.3.4 : Mener un processus de plaidoyer pour la participation de la femme aux processus de la paix et aux décisions foncières ensemble avec les organisations féminines et les leaders locaux champion de genre

4.4.L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique

L'approche genre est axé sur comment les hommes et les femmes coproduisent des rôles et des identités de genre et comment la société et les normes sociales sont liées avec différentes formes d'identité et de position socio-économique et politique. Cette compréhension est à la base de toutes les interventions proposées pour ce projet. L'objectif spécifique 4 (OS4) est la plaque tournante pour cette intégration de genre dans tout le projet car les interventions sous OS 4 visent à la fois les capacités en genre du membre du consortium (à travers les études, la formation et le suivi) ainsi que les capacités et le leadership féminin au niveau des communautés.

4.5.L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique aux autres objectifs spécifiques

L'objectif spécifique 4 (OS4) contribue directement à une meilleure intégration du genre dans les autres objectifs spécifiques comme décrit ci-haut. L'analyse et l'étude Comportement, Attitude et



Pratiques (CAP) de la situation des femmes et des valeurs sociales sous-jacentes produiront des données importantes qui doivent être prises en compte dans l'opérationnalisation des interventions sous les autres objectifs spécifiques. Le suivi régulier et le monitoring de la situation des femmes par les points focaux genre dans les villages doivent aider le consortium à détecter les effets positifs du projet pour les femmes, mais aussi les risques et les effets négatifs, qui pourront même mettre les femmes et filles en danger. Ceci facilitera la mitigation rapide de ces risques afin de ne pas nuire.

Le renforcement des leadership féminins et des structures féminines communautaires aidera les femmes à avoir le courage et les capacités de participer dans les structures de médiation des conflits, dans les dialogues communautaires (OS1) et dans les processus de sécurisation foncière (OS2). La sociothérapie et les AVEC (OS3) renforcent mutuellement le leadership des femmes grâce à une amélioration de leur confiance, de solidarité entre les femmes et de leur position socio-économique.

b) Stratégie d'engagement politique et de mobilisation

Acteurs	Rôle et influence	Stratégies d'engagement
1. Acteurs locaux		
Groupes ethniques	Il est difficile d'accepter les limites des entités en raison des stéréotypes et du complexe que manifeste les uns vis-à-vis des autres (supériorité et infériorité). Les groupes se déclarent fatigués du conflit et une bonne frange de population est actuellement disposée à dialoguer.	Dialogue Démocratique
Autorités coutumières	Investies de pouvoir traditionnel et appelées à appliquer le droit coutumier. Les chefs coutumiers ne font pas grand-chose. Certains sont à la solde des groupes armés.	Sensibilisation et dialogue démocratique
Miliciens du GR	Leur rôle et influence sont plus que négatif. Ils pillent les vaches, extorquent les biens des paisibles citoyens organisent des représailles contre ceux qui semblent s'opposer à leurs actions, ils violent les femmes et s'attaquent parfois aux FARDC.	Plaidoyer pour le DDRR Plaidoyer pour la distribution des Kits de Réintégration aux démobilisés revenus de Kitona et de Kamina
Agriculteurs et éleveurs	Les cultures des agriculteurs sont fréquemment détruites par les bêtes en divagation. Certains ont vu leurs champs occupés par les concessionnaires en complicité avec les chefs locaux et les services de cadastre. Ils subissent le dictat des plus forts. Les éleveurs sont souvent en conflit avec les agriculteurs car leurs bêtes ne sont pas gardées. En outre, les pâturages collectifs qui existaient depuis longtemps sont présentement privatisés par les concessionnaires. Certains ont purement et simplement abandonné l'élevage.	Dialogue démocratique Usage des enclos à fille barbelés pour minimiser la divagation des bêtes
Concessionnaires	Ce sont des hommes politiques et les hommes d'affaires habitant les grandes villes du Congo ou l'étranger qui achètent des terres qu'exploitaient depuis longtemps les paysans et les éleveurs sur présentation ces titres que ne possèdent pas le menu peuple. Certains paysans et éleveurs sont obligés de quitter la terre de leurs ancêtres pour aller trouver mieux ailleurs.	Sensibilisation des concessionnaires sur la cession des terres aux paysans sans terres. Plaidoyer pour le non-renouvellement des contrats qui sont en voie d'expiration ; et auprès du ministre national des affaires foncières pour la révision en baisse du prix des titres fonciers afin de permettre aux paysans propriétaires des terres de se mettre en



		règle par un paiement formalisé.
Eléments des FARDC	Ils rançonnent la population, subissent parfois les attaques des groupes armés. Certains éléments de la force navale occupent la zone de réserve sur le Lac Tanganyika, font la pêche et empêchent de s'adonner à cette activité économique.	Sensibilisation sur leur mission Tribune d'expression populaire
2. Acteurs provinciaux		
Autorités politico-administratives	Elles organisent des rencontres entre les leaders des communautés en conflit, mais restent en général passives vis-à-vis des exactions faites aux populations par les groupes armés et les FARDC. Elles ne trouvent pas encore des solutions à la question des limites entre entités.	Plaidoyer pour que la question des limites des entités coutumières soit réglée Implication directe des autorités à tous les niveaux du processus d'exécution du projet (plusieurs rencontres avec elles)
ICCN (Institut Congolais pour la Conservation de la Nature)	Cette institution est chargée de la gestion et la protection des aires protégées, des réserves et des parcs nationaux, elle est souvent confrontée à des conflits foncier avec les populations riveraines.	Appuyer les mécanismes de coordination. Partager l'expérience sur l'aménagement foncier (la planification de l'utilisation des terres Comblent l'écart entre les zones protégées et les terres communautaires
Cours et tribunaux	Etablis à UVIRA et à BARAKA. Ils restent généralement passifs, documentent rarement des cas de violences et n'organisent aucune action en justice contre les auteurs des violences et leurs complices. Seules quelques audiences sont organisées au chef-lieu des territoire lorsqu'il s'agit des dossiers qui concernent les militaires.	Plaidoyer en vue du déploiement effectif des tribunaux de paix dans la zone du projet pour documenter et poursuivre les fauteurs de troubles
Forces et services de sécurité	Les éléments de la PNC ne sont pas en nombre suffisant là où ils sont déployés dans les zones à conflits. Ceux qui sont là n'accomplissent pas leur tâche et sont prêts à prendre le large lorsqu'il y a affrontements entre parties. Les agents de l'ANR également ne sont pas en nombre suffisant.	Plaidoyer en vue du déploiement des forces et services de sécurité (PNC, ANR, FARDC, DGM, etc.) en nombre suffisant dans les chefferies, secteur et groupements de la zone
3. Acteurs nationaux		
l'Etat (Gouvernement central)	Depuis des décennies, l'autorité de l'Etat ne se fait plus sentir Haut Plateau d'Itombwe, ce qui a laissé la place à l'émergence de la loi du plus fort. L'impunité règne en maître. Le Ministère de l'Intérieur et celui de la Défense, chargés de la sécurité des personnes et de leurs biens en RDC, n'initient pas d'action de grande envergure pour mettre fin aux différents conflits qui s'y manifestent.	Plaidoyer pour le rétablissement de l'autorité de l'Etat, mettre fin de l'impunité et régler la question des limites des entités coutumières
Hommes politiques et les hommes d'affaires	Ce sont généralement des acteurs dans l'ombre qui se présentent comme défenseurs de leurs groupes ethniques, bref des riches contre les paysans sans terre et contre les déplacés internes ayant été chassés de leurs terres. Ils font la loi, instrumentalisent le menu peuple afin de s'opposer à d'autres groupes ethniques et à voter pour eux lors des consultations électorales. C'est parmi eux que l'on trouve les concessionnaires	Sensibilisation pour qu'ils mettent fin aux manipulations des groupes ethnique



	qui occupent par la force ou sur présentation des titres officiels, les terres des paysans.	
4. Acteurs internationaux		
ONG humanitaires, les Agences du système des Nations Unies	Beaucoup d'ONG œuvrent dans le cadre des urgences en distribuant des rations alimentaires sèches et non vivre. Cependant, ces aides ont créé un comportement attentiste et selon le dire de la communauté, ces interventions ont parfois attisées les conflits en accélérant l'afflux des déplacés dans les villages disputé.	Synergie dans certaines actions entreprises sur le terrain
MONUSCO	La MONUSCO possède des camps dans la zone. Elle essaye de trouver un terrain d'entente entre les protagonistes mais parfois pas avec du succès évident.	Coordination et synergie dans certaines activités à organiser sur le terrain. Elle devra aussi clarifier son mandat sur le sol Congolais

c) Ancrage/appropriation institutionnelle, durabilité/stratégie de sortie et renforcement de capacité

Objectif spécifique 1 : Les populations dans les zones prioritaires cibles, appuyés par leurs partenaires, transforment les conflits fonciers et conflits liés à la transhumance dans les zones prioritaires de stabilisation

Le cadre stratégique de mise en œuvre de la stabilisation présenté dans le SPS/PAPS donne 5 piliers pour avancer dans le processus de stabilisation. Dans le cadre de ce projet, il sera important de relancer Conflits fonciers et transhumance sur les questions de stabilisation entre le gouvernement de la RDC et les partenaires internationaux, ainsi que de s'efforcer collectivement d'améliorer le flux d'informations au sein et entre les échelons locaux, provinciaux et nationaux, ainsi que parmi les partenaires nationaux et internationaux, d'élaborer un pacte entre le STAREC et les partenaires internationaux. Pour la mise en œuvre de ce projet, il est donc proposé d'énoncer les objectifs respectifs pour le STAREC et les partenaires internationaux afin d'identifier clairement et de parvenir à s'entendre sur les engagements de chacun.

Ceci pourrait prendre la forme d'une Déclaration d'engagement mutuel ou d'un pacte, conforme au cadre du « New Deal », et/ou d'un accord spécifique à chacun des objectifs spécifiques. Les organisations membres du consortium impliqueront le Gouvernement de la RDC à tous les niveaux. Pour permettre l'appropriation des actions de stabilisation dans le cadre de ce projet dans la zone prioritaire « Plaine de la Ruzizi moyen et haut plateaux d'Uvira et de Mwenga, secteur d'Itombwe, et Fizi », les organisations membres du consortium et ses partenaires travailleront :

- **Au niveau national** avec les ministères qui seront directement concernés par cet objectif spécifique. Le Ministère de du plan, de l'agriculture du foncier et de l'intérieur capitaliseront les acquis du dialogue démocratique pour renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés vivant dans la ZP et du renforcement des capacité opérationnelle de la PNC

- **Au niveau Provincial**, le gouvernement provincial capitalisera les acquis du dialogue démocratique pour appuyer le renforcement de la sécurité par le gouvernement central par le déploiement des forces et services de sécurité, pour également renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés, se rassurer que l'administration foncière s'installe et traite le dossier foncier et règle la question des limites. Le Gouvernement provincial mettra à profit ces acquis pour renforcer le travail des ETDs et faire le suivi pour voir si les chefs des chefferies et de secteur impliquent la population dans la planification de son propre développement au niveau local. Il est important de souligner que tous les ministères sectoriels au niveau de la province seront impliqués pour accompagner et appuyer tous les processus de stabilisation dans le cadre de ce projet. Les organisations membres du consortium travailleront avec chaque ministère provincial et division techniques telles que la division provinciale de la justice, la division provinciale des affaires foncières, la division provinciale de l'agriculture.



- **Au niveau local**, les organisations membres du consortium impliqueront les autorités locales en leur qualité de représentant de l'Etat et bénéficiaire direct du projet de capitaliser les acquis des résultats de chaque objectif spécifique pour stabiliser et consolider la paix dans leurs entités afin de restaurer de l'Etat dans lesdites entités. Le développement des programmes sera fondé sur une analyse (1) des besoins des bénéficiaires, tels qu'identifiés par le dialogue pour assurer la participation des populations et des autorités locales ; et (2) la capacité technique, financière et humaine du gouvernement central et des autorités provinciales à appuyer le programme. La réussite de la seconde phase de l'ISSSS doit être conditionnée par un engagement réciproque, et une meilleure coordination de l'action des partenaires internationaux et nationaux.

Objectif spécifique 2 : La performance et la qualité de services de l'administration foncière sont améliorées, permettant la fourniture de services transparents, équitables et accessibles à tous les citoyens (femmes, jeunes femmes, hommes, jeunes hommes, enfants, groupes marginalisés et groupes à risque)

Le cadre stratégique de mise en œuvre de la stabilisation présenté dans le SPS/PAPS donne 5 piliers pour avancer dans le processus de stabilisation. Dans le cadre de ce projet, il sera important de relancer Conflits fonciers et transhumance sur les questions de stabilisation entre le gouvernement de la RDC et les partenaires internationaux, ainsi que de s'efforcer collectivement d'améliorer le flux d'informations au sein et entre les échelons locaux, provinciaux et nationaux, ainsi que parmi les partenaires nationaux et internationaux, d'élaborer un pacte entre le STAREC et les partenaires internationaux. Pour la mise en œuvre de ce projet, il est donc proposé d'énoncer les objectifs respectifs pour le STAREC et les partenaires internationaux afin d'identifier clairement et de parvenir à s'entendre sur les engagements de chacun.

Ceci pourrait prendre la forme d'une Déclaration d'engagement mutuel ou d'un pacte, conforme au cadre du « New Deal », et/ou d'un accord spécifique à chacun des objectifs spécifiques. Les organisations membres du consortium impliqueront le Gouvernement de la RDC à tous les niveaux. Pour permettre l'appropriation des actions de stabilisation dans le cadre de ce projet dans la zone prioritaire « Plaine de la Ruzizi moyen et haut plateaux d'Uvira et de Mwenga, secteur d'Itombwe, et Fizi », les organisations membres du consortium et ses partenaires travailleront :

- **Au niveau national** avec les ministères qui seront directement concernés par cet objectif spécifique. Le Ministère de du plan, de l'agriculture du foncier et de l'intérieur capitaliseront les acquis du dialogue démocratique pour renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés vivant dans la ZP et du renforcement des capacité opérationnelle de la PNC

- **Au niveau Provincial**, le gouvernement provincial capitalisera les acquis du dialogue démocratique pour appuyer le renforcement de la sécurité par le gouvernement central par le déploiement des forces et services de sécurité, pour également renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés, se rassurer que l'administration foncière s'installe et traite le dossier foncier et règle la question des limites. Le Gouvernement provincial mettra à profit ces acquis pour renforcer le travail des ETDs et faire le suivi pour voir si les chefs des chefferies et de secteur impliquent la population dans la planification de son propre développement au niveau local. Il est important de souligner que tous les ministères sectoriels au niveau de la province seront impliqués pour accompagner et appuyer tous les processus de stabilisation dans le cadre de ce projet. Les organisations membres du consortium travailleront avec chaque ministère provincial et division techniques telles que la division provinciale de la justice, la division provinciale des affaires foncières, la division provinciale de l'agriculture.

- **Au niveau local**, les organisations membres du consortium impliqueront les autorités locales en leur qualité de représentant de l'Etat et bénéficiaire direct du projet de capitaliser les acquis des résultats de chaque objectif spécifique pour stabiliser et consolider la paix dans leurs entités afin de restaurer de l'Etat dans lesdites entités. Le développement des programmes sera fondé sur une analyse (1) des besoins des bénéficiaires, tels qu'identifiés par le dialogue pour assurer la participation des populations



et des autorités locales ; et (2) la capacité technique, financière et humaine du gouvernement central et des autorités provinciales à appuyer le programme. La réussite de la seconde phase de l'ISSSS doit être conditionnée par un engagement réciproque, et une meilleure coordination de l'action des partenaires internationaux et nationaux.

Objectif spécifique 3 : La cohésion sociale et la résilience inter et intra-communautaire, avec un accent sur les jeunes à risques, sont améliorées.

Le cadre stratégique de mise en œuvre de la stabilisation présenté dans le SPS/PAPS donne 5 piliers pour avancer dans le processus de stabilisation. Dans le cadre de ce projet, il sera important de relancer Conflits fonciers et transhumance sur les questions de stabilisation entre le gouvernement de la RDC et les partenaires internationaux, ainsi que de s'efforcer collectivement d'améliorer le flux d'informations au sein et entre les échelons locaux, provinciaux et nationaux, ainsi que parmi les partenaires nationaux et internationaux, d'élaborer un pacte entre le STAREC et les partenaires internationaux. Pour la mise en œuvre de ce projet, il est donc proposé d'énoncer les objectifs respectifs pour le STAREC et les partenaires internationaux afin d'identifier clairement et de parvenir à s'entendre sur les engagements de chacun.

Ceci pourrait prendre la forme d'une Déclaration d'engagement mutuel ou d'un pacte, conforme au cadre du « New Deal », et/ou d'un accord spécifique à chacun des objectifs spécifiques. Les organisations membres du consortium impliqueront le Gouvernement de la RDC à tous les niveaux. Pour permettre l'appropriation des actions de stabilisation dans le cadre de ce projet dans la zone prioritaire « Plaine de la Ruzizi moyen et haut plateaux d'Uvira et de Mwenga, secteur d'Itombwe, et Fizi », les organisations membres du consortium et ses partenaires travailleront :

- **Au niveau national** avec les ministères qui seront directement concernés par cet objectif spécifique. Le Ministère de du plan, de l'agriculture du foncier et de l'intérieur capitaliseront les acquis du dialogue démocratique pour renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés vivants dans la ZP et du renforcement des capacité opérationnelle de la PNC

- **Au niveau Provincial**, le gouvernement provincial capitalisera les acquis du dialogue démocratique pour appuyer le renforcement de la sécurité par le gouvernement central par le déploiement des forces et services de sécurité, pour également renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés, se rassurer que l'administration foncière s'installe et traite le dossier foncier et règle la question des limites. Le Gouvernement provincial mettra à profit ces acquis pour renforcer le travail des ETDs et faire le suivi pour voir si les chefs des chefferies et de secteur impliquent la population dans la planification de son propre développement au niveau local. Il est important de souligner que tous les ministères sectoriels au niveau de la province seront impliqués pour accompagner et appuyer tous les processus de stabilisation dans le cadre de ce projet. Les organisations membres du consortium travailleront avec chaque ministère provincial et division techniques telles que la division provinciale de la justice, la division provinciale des affaires foncières, la division provinciale de l'agriculture.

- **Au niveau local**, les organisations membres du consortium impliqueront les autorités locales en leur qualité de représentant de l'Etat et bénéficiaire direct du projet de capitaliser les acquis des résultats de chaque objectif spécifique pour stabiliser et consolider la paix dans leurs entités afin de restaurer de l'Etat dans lesdits entités. Le développement des programmes sera fondé sur une analyse (1) des besoins des bénéficiaires, tels qu'identifiés par le dialogue pour assurer la participation des populations et des autorités locales ; et (2) la capacité technique, financière et humaine du gouvernement central et des autorités provinciales à appuyer le programme. La réussite de la seconde phase de l'ISSSS doit être conditionnée par un engagement réciproque, et une meilleure coordination de l'action des partenaires internationaux et nationaux.



Objectif spécifique 4 : Les femmes influencent, et participent à toutes les étapes des processus de stabilisation et de consolidation de la paix, et sont reconnues comme actrices de changement social

Le cadre stratégique de mise en œuvre de la stabilisation présenté dans le SPS/PAPS donne 5 piliers pour avancer dans le processus de stabilisation. Dans le cadre de ce projet, il sera important de relancer Conflits fonciers et transhumance sur les questions de stabilisation entre le gouvernement de la RDC et les partenaires internationaux, ainsi que de s'efforcer collectivement d'améliorer le flux d'informations au sein et entre les échelons locaux, provinciaux et nationaux, ainsi que parmi les partenaires nationaux et internationaux, d'élaborer un pacte entre le STAREC et les partenaires internationaux. Pour la mise en œuvre de ce projet, il est donc proposé d'énoncer les objectifs respectifs pour le STAREC et les partenaires internationaux afin d'identifier clairement et de parvenir à s'entendre sur les engagements de chacun.

Ceci pourrait prendre la forme d'une Déclaration d'engagement mutuel ou d'un pacte, conforme au cadre du « New Deal », et/ou d'un accord spécifique à chacun des objectifs spécifiques. Les organisations membres du consortium impliqueront le Gouvernement de la RDC à tous les niveaux. Pour permettre l'appropriation des actions de stabilisation dans le cadre de ce projet dans la zone prioritaire « Plaine de la Ruzizi moyen et haut plateaux d'Uvira et de Mwenga, secteur d'Itombwe, et Fizi », les organisations membres du consortium et ses partenaires travailleront :

- **Au niveau national** avec les ministères qui seront directement concernés par cet objectif spécifique. Le Ministère de du plan, de l'agriculture du foncier et de l'intérieur capitaliseront les acquis du dialogue démocratique pour renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés vivants dans la ZP et du renforcement des capacité opérationnelle de la PNC

- **Au niveau Provincial**, le gouvernement provincial capitalisera les acquis du dialogue démocratique pour appuyer le renforcement de la sécurité par le gouvernement central par le déploiement des forces et services de sécurité, pour également renforcer la cohabitation pacifique entre les communautés, se rassurer que l'administration foncière s'installe et traite le dossier foncier et règle la question des limites. Le Gouvernement provincial mettra à profit ces acquis pour renforcer le travail des ETDs et faire le suivi pour voir si les chefs des chefferies et de secteur impliquent la population dans la planification de son propre développement au niveau local. Il est important de souligner que tous les ministères sectoriels au niveau de la province seront impliqués pour accompagner et appuyer tous les processus de stabilisation dans le cadre de ce projet. Les organisations membres du consortium travailleront avec chaque ministère provincial et division techniques telles que la division provinciale de la justice, la division provinciale des affaires foncières, la division provinciale de l'agriculture.

- **Au niveau local**, les organisations membres du consortium impliqueront les autorités locales en leur qualité de représentant de l'Etat et bénéficiaire direct du projet de capitaliser les acquis des résultats de chaque objectif spécifique pour stabiliser et consolider la paix dans leurs entités afin de restaurer de l'Etat dans lesdits entités. Le développement des programmes sera fondé sur une analyse (1) des besoins des bénéficiaires, tels qu'identifiés par le dialogue pour assurer la participation des populations et des autorités locales ; et (2) la capacité technique, financière et humaine du gouvernement central et des autorités provinciales à appuyer le programme. La réussite de la seconde phase de l'ISSSS doit être conditionnée par un engagement réciproque, et une meilleure coordination de l'action des partenaires internationaux et nationaux.

a. Présentation de la stratégie (enjeux, défis, approches, méthodes, ressources) en matière de durabilité/viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle

Dans le cadre de ce projet, il sera important de relancer le dialogue sur les questions de stabilisation entre les représentants étatiques du gouvernement congolais et les partenaires internationaux, ainsi que de s'efforcer collectivement d'améliorer le flux d'informations au sein et entre les échelons locaux,



provinciaux et nationaux, ainsi que parmi les partenaires nationaux et internationaux. Pour la mise en œuvre de ce projet, il est donc proposé d'énoncer les objectifs respectifs attendus pour que la partie gouvernement afin d'identifier clairement et de parvenir à s'entendre sur les engagements de chacun. Ceci pourrait prendre la forme d'une Déclaration d'engagement mutuel ou d'un accord spécifique à chacun des objectifs spécifiques.

Le projet prendra en compte les capacités d'absorption du gouvernement et de la société civile et s'assurera de la capacité de pérennisation des interventions afin de garantir la poursuite du dialogue et la mise en place de solutions durables pour la stabilisation et la paix.

A cet effet, les organisations membres du consortium collaboreront avec le gouvernement et ses reprenant à tous le niveau de la république pendant le cycle de projet pour le soutenir de sorte qu'il puisse assurer son rôle. Et l'ensemble des partenaires s'engagera de manière non équivoque dans le dialogue et la transformation des conflits en vue d'atteindre les objectifs de stabilisation et de garantir la durabilité des investissements réalisés collectivement.

b. Présentation de la stratégie (enjeux, défis, approches, méthodes, ressources) en matière de transfert de compétences et de renforcement de capacités des organisations/structures locales partenaires

Afin de permettre une appropriation du processus de stabilisation, toutes ces interventions vont permettre un transfert effectif de capacités vers les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile. Ainsi, ce programme de stabilisation inclura un élément de développement de capacité institutionnelle. Chaque organisation membre du consortium renforcera les capacités opérationnelles de son partenaire de mise en œuvre pour le transfert des compétences progressif pendant la mise en œuvre du projet jusqu'à ce que les organisations s'approprient le projet pour sa pérennisation à la fin. Les consortium appuiera les structures communautaires créer ou redynamiser par le projet en activités génératrices des revenus afin de renforcer leurs durabilité.

IV. Capacité des organisations de mise en œuvre internationales et locales

a. Présentation des organisations de mise en œuvre internationales et locales

1. PRESENTATION DE ZOA

2. Capacités organisationnelles et managériales

1. Financements mobilisés (pour l'année antérieure) et sources de financement.

Pour l'année antérieure, ZOA avait mobilisé trois (2) grands financements venus du Royaume des Pays-Bas. Le premier financement s'élevant à 24.3 millions USD pour une durée de quatre ans (Projet Maji ya Amani en cours). Le second financement mobilisé, s'élevait à 8.023 millions d'Euros. Celui-ci venait du Ministère des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas (Projet ARC-INAWEZEKANA, projet en cours).

2. Ressources humaines existantes en RDC et qui seront mobilisées dans le cadre du projet + nombre de staff à recruter.

ZOA dispose des Ressources Humaines de 40 personnes engagées dans les projets en cours. Elle mobilisera pour ce projet 7 personnes dont le Directeur Pays, le Programme Manager, Directeur des Opérations, Program Advisor Foncier et transhumance, Comptable et Assistant Administration, finance et logistique et un Chauffeur. Le nombre de staff à recruter s'élève à 8 dont un Consortium Manager / Team Leader manager, un Coordonnateur de suivi et évaluation/MEAL, un Chargé d'administration et Finances, un Manager d'Aménagement du Territoire et Transhumance Manager des question Foncières, un Chauffeurs et une Ménagère.

3. Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet (bureaux, antennes, véhicules, etc.)



Dans le cadre du présent projet, ZOA va mobiliser un (2) Bureaux, 1 dans la Ville de Bukavu et un autre Bureau de Coordination à Uvira. Une jeep 4x4 et quatre motos tout terrain seront mobilisées pour faciliter le projet présent.

3. Objectifs sur lesquels l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/valeur ajoutée thématique.

ZOA va implémenter deux objectifs du présent projet dont objectif spécifique 1, 2 et quelques activités dans l'objectif spécifique 3. L'organisation est spécialisée dans le domaine de transformation des conflits fonciers et ceux liés à la transhumance y compris l'amélioration des pâturages communautaire et le relèvement économique des ménages. Dans plusieurs des projets mis en place, ZOA a réussi à mettre en place une approche de sécurisation des droits fonciers locaux des terres des communautés formelle, très intéressante dans la zone d'intervention. ZOA à travers le Projet Maji ya Amani et ARC-INAWEZEKANA dont il est Lead, a acquis une expérience avérée dans la sécurisation foncière des terres des communautés à travers la cartographie participative. En outre, ZOA appui et accompagne techniquement l'administration foncière pour améliorer la Gouvernance foncière. En plus de cela, ZOA travaille sur les questions de transhumance et met en œuvre l'approche PIP et la sociothérapie à base communautaire, ce qui lui permet d'avoir une maîtrise des dynamiques locales des conflits fonciers et ceux liés à la transhumance.

4. Positionnement géographique de l'organisation (dans le cadre du projet) et justification.

Au vu du nombre des projets de stabilisation ci-haut cités déjà mis en œuvre dans Kalehe Uvira, Fizi et de la maîtrise de ces zones, ZOA dispose des atouts pour travailler dans les deux zones prioritaires (Fizi, Uvira, Itombwe, Mwenga).

1. PRESENTATION KIJITEGEMEA ACTIONS, KUA en sigle,

1. Capacités organisationnelles et managériales

1. Financements mobilisés (pour l'année antérieure) et sources de financement.

Pour l'année antérieure, KUA-ONG avait mobilisé trois (3) grands financements venus des bailleurs internationaux. Le premier financement s'élevant à 349 325 USD était du Swedish International Development Agency (SIDA) en partenariat avec SAVE THE CHILDREN INTERNATIONAL pour exécuter le projet SIDA DR Congo Major Hum 2017-2020. Le second financement mobilisé, s'élevait à 147 965 USD. Celui-ci venait du partenariat ECHO et SAVE THE CHILDREN INTERNATIONAL pour mettre en place le projet AMANI KWA WATOTO (Paix pour les enfants) dans les territoires d'Uvira et Fizi. Le troisième financement mobilisé est venu du partenariat DANIDA-SAVE THE CHILDREN INTERNATIONAL. Il s'élève à 59 808 USD pour mettre en place le projet de renforcement du mécanisme formel de protection existant pour assurer et améliorer le bien-être des filles, des garçons et faciliter la sensibilisation sur mesures préventives contre la pandémie du COVID-19.

ii. Ressources humaines existantes en RDC et qui seront mobilisées dans le cadre du projet + nombre de staff à recruter.

KUA dispose d'une ressource 30 hommes travail engagés dans les projets en cours. 7 personnes dont le Coordinateur, le Chef du projet, la chargée de finance, la caissière, l'administrateur des ressources humaines, le logisticien, un chauffeur et 3 sentinelles seront mobilisés dans le cadre de ce projet. Le nombre de staff à recruter s'élève à 4 animateurs de terrain.

iii. Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet (bureaux, antennes, véhicules, etc.)

Dans le cadre du présent projet, KUA va mobiliser un (1) Sous-Bureau dans le Territoire d'Uvira et un Véhicule Toyota 4x4.



iv. Objectifs sur lesquels l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/valeur ajoutée thématique.

KUA va implémenter le troisième objectif spécifique celui de l'amélioration de la cohésion sociale et la résilience inter et intra-communautaires avec un accent sur les jeunes à risques. L'organisation est experte à travailler avec les jeunes et enfants à risque et ceux associés aux groupes armés dans les zones prioritaires au vu des effectifs élevés des jeunes qu'elle a reçus à faire sortir des groupes armés et les intégrer dans leurs communautés.

v. Positionnement géographique de l'organisation (dans le cadre du projet) et justification.

Au vu de nombre encourageant des projets antérieurs que KUA a mis en place dans les territoires d'Uvira et de Fizi et de la maîtrise de ces zones, l'organisation est capable de travailler dans les deux zones prioritaires (Fizi, Uvira, Itombwe, Mwenga).

2. PRESENTATION DE PSVS (PROGRAMME DE SECOURS AUX VULNERABLES ET SINISTRES)

1. Capacités organisationnelles et managériales

i. Financements mobilisés (pour l'année antérieure) et sources de financement.

Pour l'année antérieure, PSVS avait mobilisé trois (2) grands financements venus des différents bailleurs. Le premier financement s'élevant à 930 000 USD était du Gouvernement Congolais à travers le Bureau Central de Coordination (BCECO) pour exécuter trois projets de construction des centres de santé-maternité modernes dans le Territoire de Fizi, Uvira et Kabare. Le second financement mobilisé, s'élevait à 784 000 USD. Celui-ci venait de la Banque Mondiale à travers les Fonds Social de la RDC (FSRDC) pour mettre exécuter un projet de lutte contre les violences sexuelles et la santé des femmes dans la Région des Grands-Lacs notamment en Territoire de Fizi et de Walungu.

ii. Ressources humaines existantes en RDC et qui seront mobilisées dans le cadre du projet + nombre de staff à recruter.

PSVS dispose d'une ressource 27 personnes engagés dans les projets en cours. Dans le cadre de ce projet, PSVS va mobiliser 11 personnes dont un Chef du projet, 3 superviseurs terrain, 1 MEAL, Un administrateur financier, une caissière, un Coordinateur, et 3 sentinelles.

iii. Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet (bureaux, antennes, véhicules, etc.)

Dans le cadre du présent projet, PSVS va mobiliser un (2) Sous-Bureau dont 1 à Luvungi et 1 autre à Baraka, un Véhicule Toyota 4x4 et 4 motos DT.

iv. Objectifs sur lesquels l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/valeur ajoutée thématique.

PSVS va implémenter le quatrième objectif spécifique. L'organisation est experte à travailler dans la protection et autonomisation de la femme. Intervenant depuis plus de 20ans, elle travaille en étroite collaboration avec des organisations à base communautaires féminines, qui sont profondément ancrées dans les communautés les plus reculées de la RDC. Le temps passé dans le travail de la promotion du genre dans les communautés de la zone prioritaire, PSVS dispose d'un atout à opérationnaliser l'objectif spécifique 4.

v. Positionnement géographique de l'organisation (dans le cadre du projet) et justification.

Au vu des projets déjà implémentés dans le Territoire de Fizi, Uvira et Walungu, l'organisation est capable de travailler dans les deux zones prioritaires (Fizi, Uvira, Itombwe, Mwenga).



b) Présentation des expériences pertinentes

La forte collaboration avec les partenaires (ONG locales) dans les différentes phases du projet permet de toucher effectivement les groupes cibles car les ONG locales sont capables de marquer une présence physique dans des localités d'intégration difficiles aux ONG internationales. Ces ONG locales démontrent une expérience et une connaissance de la zone d'intervention de projet tout en collaborant sur place avec les structures communautaires, les services de l'Etat et divers bailleurs dans la même zone. Elles sont réparties par objectif spécifique en fonction de leurs expériences pratiques tel que souligné les fiches de renseignement des ONG locales.

1. Expérience de ZOA dans la gestion des projets alignés à I4S

Titre du projet : <i>INAWEZEKANA ('C'EST POSSIBLE!) PERMETTRE AUX COMMUNAUTÉS, A LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE GOUVERNEMENT DE TRAITER LES CAUSES PROFONDES DES CONFLITS DANS LES HAUTS PLATEAUX DE KALEHE</i>	
Durée	<i>5 ans (soit de 2016 – 2021)</i>
Budget	<i>8,200,000 Euros</i>
Bailleur	<i>Gouvernement du Royaume des Pays-Bas</i>
Organisations de mise en œuvre	<i>ZOA-lead, War Child, VNGI</i>
Pays de mise en œuvre	<i>RDC/Zone prioritaire de Kalehe</i>
<i>Description du projet :</i>	
Objectif, résultats obtenus : <i>1) Dialogue Démocratique 2) Bonne Gouvernance 3) Relance socio-économique. .</i>	
Stratégie d'intervention : <i>1. La participation de la population au niveau communautaire et sera développée vers les structures existantes (des productions 1.1.1. - 2.1.3). L'approche de sociothérapie est utilisée, dans lequel les représentants de la communauté (niveau de la communauté et du groupement) apprendront à traiter, accepter et faire l'utilisation positive de différences entre les hommes et les femmes, l'appartenance ethnique, des agronomes et des bergers et l'utilisation des ressources naturelles (la production 1.1.1). La dynamique créée par l'approche Sociothérapie renforcera le fonctionnement des organisations communautaires (le Comité de Dialogue et de Médiation, CDMs, les Noyaux de Paix (les comités de la Paix), les associations des fermiers, les associations des jeunes, les associations des femmes) (la production 1.1.2) Qui va contribuer d'une manière efficace au dialogue intra-communautaire.</i>	

Titre du projet : <i>Integrated Water Resource Management – IWRM/Maji Ya Amani</i>	
Durée	<i>46 mois (soit de 2018 – 2021)</i>
Budget	<i>24,300, 000 USD</i>
Bailleur	<i>Gouvernement du Royaume des Pays-Bas</i>
Organisations de mise en œuvre	<i>IRC-lead, SFCG, ZOA</i>
Pays de mise en œuvre	<i>RDC (Sud-Kivu -Plaine de la Ruzizi)</i>
<i>Description du projet :</i>	
Objectif, résultats obtenus : <i>1) Les habitants du groupement Luberizi ont un meilleur accès à la terre et par conséquent les conflits fonciers sont réduits (1.1. Les utilisateurs locaux des terres (agriculteurs, pisciculteurs et briquetiers) du bassin versant bénéficient d'un accès sûr, sécurisé et durable aux ressources naturelles ; 1.2. Les hommes et les femmes des différents groupes ethniques sont conscients de leurs droits et de la procédure à suivre pour revendiquer leurs droits fonciers) ; 2) Les habitants du groupement de Luberizi ont un meilleur accès à l'eau et par conséquent les conflits sur l'eau sont réduits (2.1. Une association d'usagers de l'eau potable (ACEP) et ses sous-comités sont établis et formés en vue de s'assurer qu'ils sont transparents et représentent la diversité de la communauté locale ; 2.2. L'ACEP et ses sous-comités, ensemble avec les membres de la</i>	



communauté, participent à la conception, la supervision et le suivi de la construction du système d'approvisionnement en eau de Luberizi, 2.3. Les utilisateurs du système d'eau de l'ACEP agissent collectivement pour opérer et maintenir le système efficacement, sous la supervision de l'ACEP, 2.4. Accès équitable aux toilettes et autres installations sanitaires dans les écoles, les centres de santé et les ménages, 2.5. Sensibilisation accrue sur l'importance d'une meilleure hygiène et une demande accrue de latrines et d'eau potable dans la zone d'intervention du projet); **3) Les habitants du groupement Luberizi ont accru leur accès sûr, sécurisé, inclusif et équitable aux opportunités génératrices de revenus (3.1. Les agriculteurs utilisent des intrants agricoles et de petits équipements adaptés aux réalités de la région, 3.2 Les agriculteurs sont connectés aux marchés, 3.3 Les membres d'AVEC de femmes et de jeunes ciblés ont davantage accès aux ressources financières, 3.4 Les gens sont plus entreprenants et ont des compétences économiques et une formation pertinente aux marchés locaux du travail) ; 4) Les habitants dans la zone du projet sont conscients de la pression démographique sur les ressources naturelles et commencent à prendre des actions pour la diminuer.**

Stratégie d'intervention : Elle basée sur 4 stratégies intégrées (annexes rapport) dont : 1 – Stratégie foncière autour de 4 axes dont Sensibilisation – mobilisation foncière, la Cartographie participative foncière, la Titrisation et l'Autonomisation Communautaire, 2 – Stratégie d'accès à l'eau potable et eau d'irrigation, 3 – Stratégie de production agricole et commercialisation et 4 – Stratégie de résolution des conflits à travers la Médiation des conflits fonciers, la Résolution des conflits liés à l'eau, le Dialogue et résolution des conflits autour de la transhumance.

2. Expérience de KUA

<i>Titre du projet : SIDA DR Congo Major Hum 2017-2020</i>	
<i>Durée</i>	<i>3 ans du 1 Avril 2017 au 30 Mars 2020</i>
<i>Budget</i>	<i>349 325 USD</i>
<i>Bailleur</i>	<i>Swedish International Development Agency via SAVE THE CHILDREN INTERNATIONAL</i>
<i>Organisations de mise en œuvre</i>	<i>KUJITEGEMA ACTIONS (KUA ONG)</i>
<i>Pays de mise en œuvre</i>	<i>RDC</i>
<i>Description du projet : Objectif, résultats obtenus, stratégie d'intervention</i>	
Objectifs : <ul style="list-style-type: none">• <i>Faciliter la démobilisation et la réinsertion des Jeunes et enfants Associés aux Forces et Groupes Armés et prévenir leur recrutement par les forces et groupes armés ;</i>• <i>Prévenir les violations de l'enfant y compris les violences sexuelles basées sur le genre et faciliter protection et la prise en charge holistique des enfants et jeunes associés aux groupes armés.</i>	
Les résultats obtenus sont les suivants : <ul style="list-style-type: none">• <i>La démobilisation et la réinsertion socioéconomique effectives de 500 jeunes associés aux groupes armés et 300 enfants associés aux groupes armés dans les territoires d'Uvira et Fizi ;</i>• <i>Reduction des cas de recrutement des enfants et jeunes dans les groupes armés grâce au renforcement du système communautaire de protection, sensibilisation et formations des couches communautaires sur les droits des enfants et d'autres textes internationaux.</i>	
Stratégie d'intervention <ul style="list-style-type: none">• <i>Amener les communautés à mettre en place les Réseaux Communautaires qui réunissent leaders clés issus des différentes couches au sein des communautés (représentants des services de sécurité, leaders religieux, groupes des femmes et jeunes et membres de la Société Civile), pour la Protection de Enfants (RECOPE).</i>• <i>Faire des missions de sensibilisation avec les membres de RECOPE au bénéfice des représentants des groupes armés. Ces missions de sensibilisation consistaient à amener auprès des acteurs armés les textes et résolutions internationaux sur le droit des enfants et sur le DDR.</i>• <i>Appuyer les Jeunes et enfants démobilisés des kits d'intégration suivant les métiers appris au</i>	



<i>sortir du groupe armé.</i>	
<i>Titre du projet : Protection Multisectorielle des Réfugiés Burundais et leur intégration socioéconomique au camp de Lusenda et Centre d'accueil de Kanvivira et Mongemonge</i>	
<i>Durée</i>	<i>11 mois d'avril 2016 et février 2017</i>
<i>Budget</i>	<i>85 225 USD</i>
<i>Bailleur</i>	<i>UNHCR/SAVE THE CHILDREN</i>
<i>Organisations de mise en œuvre</i>	<i>KUJITEGEMA ACTIONS (KUA ONG)</i>
<i>Pays de mise en œuvre</i>	<i>RDC</i>
<i>Description du projet : Objectif, résultats obtenus, stratégie d'intervention</i>	
Objectifs :	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Promouvoir la cohésion sociale entre les communautés hôtes (Congolaises) et les communautés réfugiées (Burundaises) dans le camp de Lusenda;</i> • <i>Améliorer les revenus des ménages réfugiés vulnérables par voie des AGR au sein du camp à Lusenda ;</i> • <i>Promouvoir le rétablissement psychosocial des enfants réfugiés vulnérables suite aux activités récréatives ;</i> 	
Résultats obtenus	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Plus de 20000 ménages des réfugiés burundais ont eu accès à la terre des cultures dans les villages environnant les camp suite au à l'amélioration du niveau de confiance et de cohabitation entre les communautés hôtes et les communautés ;</i> • <i>3000 activités de petits commerces ont été mis en place par les ménages réfugiés réhaussant leur revenu mensuel à 20USD.</i> • <i>5 Espace Amis d'Enfants ont été mise en place facilitant ainsi le rétablissement psychosocial de 80000 enfants via les activités récréatives et d'appui psychosocial.</i> 	
Stratégie d'intervention	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour promouvoir la cohésion sociale entre les deux communautés, la stratégie a consisté à organiser les activités d'échange d'expérience entre les communautés hôtes et celles réfugiée en mettant e en place des Comités Locaux de Paix (CLP) mixtes où sont réunis les membres des deux communautés.</i> • <i>Quant à l'amélioration des conditions socioéconomiques des réfugiés, la stratégie a consisté à l'organisation des formations pratiques sur les AGR. Un frais de démarrage été doté à chaque ménage bénéficiaire sous une supervision d'un coach formateur.</i> • <i>Le rétablissement psychosocial des enfants réfugiés victimes a été atteint via l'organisation des activités récréatives conduites par des Encadreurs d'enfants formés sur la gestion des Espaces Amis d'Enfants conformes aux normes de l'UNICEF ; et par les activités d'assistance psychosociales (au sein des Points d'Ecoute) en faveur des enfants victimes des traumatismes</i> 	

3. Expérience de l'ONG PSVS asbl

<i>Titre du projet : Projet d'urgence relatif à la violence sexuelle et basée sur le genre et la santé des femmes dans la Région des grands Lacs (Zone de santé de Kimbi-Lulenge, Fizi et Kaniola</i>	
<i>Durée</i>	<i>28mois</i>
<i>Budget</i>	<i>774.847\$</i>
<i>Bailleur</i>	<i>Fonds Social de la RDC(FSRDC)</i>
<i>Organisations de mise en œuvre</i>	<i>PSVS</i>
<i>Pays de mise en œuvre</i>	<i>RDC</i>
<i>Description du projet : Objectif, résultats obtenus, stratégie d'intervention</i>	
<i>Projet d'urgence relatif à la violence sexuelle et basée sur le Genre dans la Région des grands lacs, avec</i>	



une intervention axée sur l'appui holistique aux survivants des VBG.
105965 personnes sensibilisées dont 60497 hommes et 45468 femmes
42 groupes de discussion sur l'engagement des hommes(EMAP) dont 21 groupes de discussions des hommes et 21 groupes de discussions de femmes
6 structures de protection et prévention ont été identifiées en raison de deux structures par zone de santé, chaque comité avec 20 personnes au total
654 personnes dont 121 femmes et 533 hommes touchées par les activités de comité de protection et prévention.

Titre du projet : Projet sensibilisation sur la Lutte contre les violences sexuelles dans les familles/sites d'accueils de déplacés internes dans les territoires de FIZI, UVIRA et KABAMBARE

Durée 24mois

Budget **235000\$**

Bailleur UNHCR

Organisations de mise en œuvre PSVS

Pays de mise en œuvre RD CONGO

Description du projet : Objectif, résultats obtenus, stratégie d'intervention

Sensibilisation des familles d'accueils des déplacés internes et la communauté sur la lutte contre les VSBG

- 16 000 déplacés sensibilisés sur les méfaits de la violence faite aux femmes dont 9500 Hommes et 7500 Femmes
- 21 séances de sensibilisations communautaires des groupes de support (comités genre, clubs de paix, groupe de médiation et plaidoyer, animateurs justice-paix, relais communautaires, groupe des hommes...) pour le changement de comportement organisées sur diverses thématiques (masculinité positive, la promotion de la culture de la paix et la cohabitation pacifique, les droits et devoirs.
- 1200 dépliants, 150 t-shirts et 20 boîtes à images avaient été produits et distribués dans les communautés

V. Gestion et Coordination

a) Gestion et coordination du projet

ZOA en tant qu'agence « lead » du projet UJAMAA aura la charge d'assurer la coordination globale du projet conjoint . A cet effet, le coordonnateur recruté pour assumer cette tâche appuiera la mise en œuvre de la stratégie de coordination dans les zones prioritaires 1 et 2 , il sera question pour lui : (i) de définir un plan du travail conjoint et en assurer le suivi régulier auprès des acteurs membres du consortium ; (ii) d'élaborer un calendrier concerté des réunions, de rapportage périodique et des missions de suivi des activités du projet, (iii) d'appuyer la réalisation de l'étude de base du projet conjoint ; (iv) de mettre en place un plan de suivi des résultats du projet conjoint ; (v) de veiller à la visibilité des actions du projet dans la zone d'intervention ; (vi) d'assurer la réalisation de la revue annuelle interne et l'évaluation externe du projet ; (vii) de maintenir une communication permanente avec le Secrétariat Technique du FCS pour s'assurer de la bonne marche dans l'exécution des activités du projet conformément au changement désiré dans la zone d'intervention (viii) d'assurer le rapportage du projet conjoint à temps indiqué selon le canevas mis en place par le Secrétariat technique.

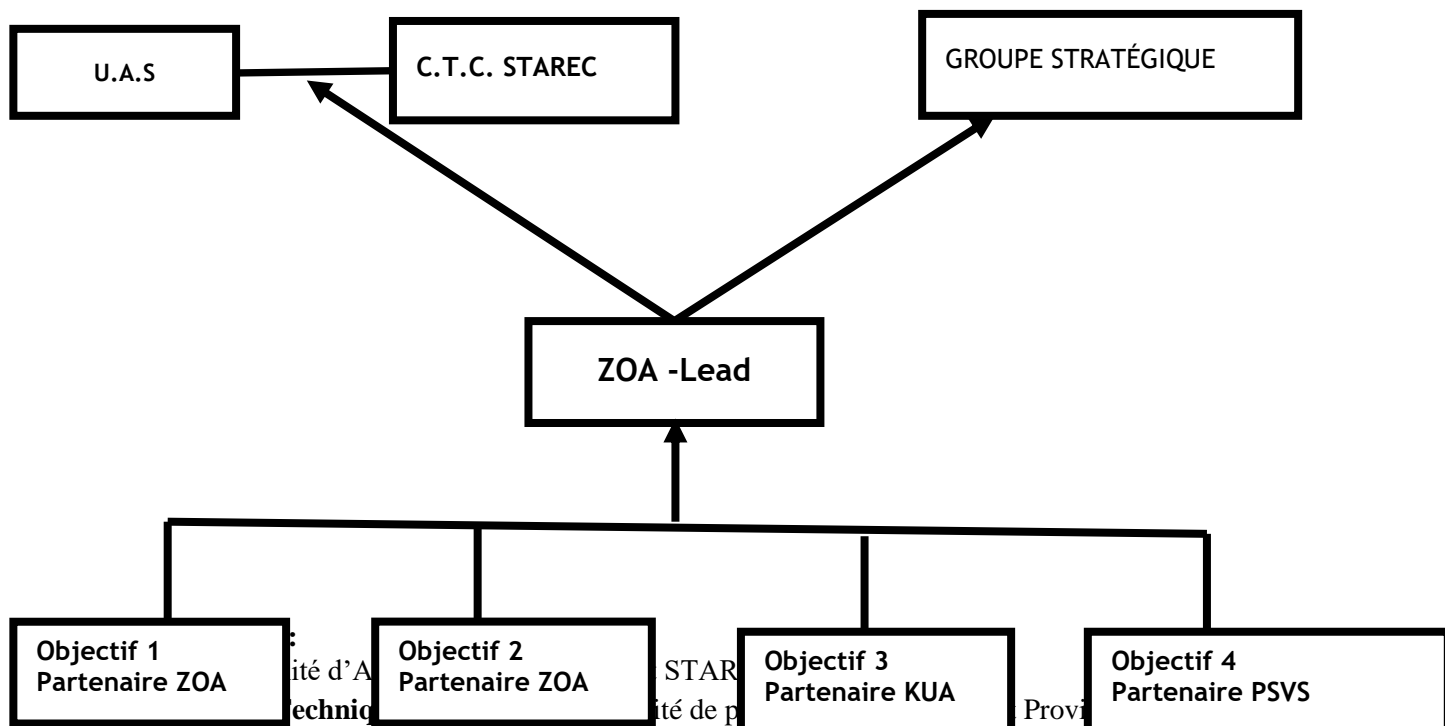
Il sera également au nom de l'agence « lead » responsable du suivi des indicateurs d'effet, avec un appui du secrétariat technique du fonds de cohérence, ainsi que du reporting conjoint (consolidé) semestriel, annuel et final du projet. **L'Unité Conjointe de Coordination (UCC)** sera mise en place afin d'assurer la bonne coordination et le séquençage des activités du projet. Cette Unité sera composée des points focaux



de chaque organisation partenaire sur ce projet avec la participation du secrétariat technique et se réunira chaque mois afin d'identifier les problèmes et difficultés et d'y apporter tout le suivi nécessaire.

L'Unité Conjointe de Coordination (UCC) aura comme tâche de développer un Plan de Travail Conjoint sur la base du chronogramme et un calendrier de Suivi & Evaluation. Chaque partenaire coordonnera la mise en œuvre de ses propres activités, de son reporting et du suivi de ses indicateurs d'activités (output) à travers leurs bureaux situés à Uvira avec des visites de monitoring conjointes de manière régulières. L'organisation internationale (ZOA) et les partenaires nationaux (PSVS et KUA) recevront les avances à travers le PNUD, Agent administratif des fonds ; selon les mécanismes établis dans le manuel d'opération du Fonds de cohérence pour la stabilisation ; l'organisation Lead fournira les rapports narratifs et financiers ainsi que tous leurs justificatifs financiers au PNUD. La cohérence entre les activités exécutées par les partenaires nationaux et le cadre logique dans chaque composante du projet sera évaluée lors des réunions de la UCC.

Organigramme Cadre de Gouvernance du consortium UJAMAA



MONUSCO, ZOA et Représentants des bénéficiaires, Représentants des organisations partenaires

- **Coordination Technique de Suivi** : Coordonnateurs des projets, UAS, Ministère provincial du Plan, STAREC
- **Groupe stratégique ou l'Unité de direction** : Représentants nationaux des organisations membres du consortium UJAMAA
- **Organisation Lead de Coordination** : ZOA RDC

1. Présentation de la stratégie de coordination avec les sections de la MONUSCO

Pour les activités liées au renforcement de l'autorité de l'Etat, elles seront planifiées avec les sections de la MONUSCO notamment le SSU pour réaliser les exigences du bailleur de fonds, entre autres en ce qui concerne le reporting et l'évaluation des interventions. A cet effet, certains indicateurs spécifiques ont été élaborés et seront renseignés uniquement par le SSU. Participation aux réunions hebdomadaires de sécurité d'OCHA et l'UAS/MONUSCO et échanges fréquents avec d'autres acteurs humanitaires pour analyser la situation sécuritaire.



Pour pallier aux difficultés d'accès physique à certaines zones d'interventions suite à l'insécurité et au mauvais état des voies d'accès, le consortium collaborera avec l'UNAS/MONUSCO pour le transport Aérien.

2. Avec les autres projets de stabilisation (financés par le FCS ou alignés) mis en œuvre dans la zone prioritaire. (maximum 1 pages).

Des actions de synergie et de complémentarité seront développées avec *autres projets de stabilisation (financés par le FCS ou alignés)* opérant dans la zone du projet afin de partager les informations, les approches, les expériences, les ressources pour plus de résultats tangibles à atteindre. Dans la mesure du possible, un cadre de réseautage/networking sera mis en place entre les intervenants avec la facilitation des membres de consortium du présent projet pour servir de cadre de réflexion commune sur les enjeux et approches de solutions aux préoccupations des acteurs locaux dans la zone d'intervention du projet. Des contacts pour favoriser la collaboration, l'appropriation du projet par les bénéficiaires et l'ensemble des parties prenantes, ainsi que leur implication dans celui-ci seront établis.



b) Gestion des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation

La mise en œuvre du projet est sujette à plusieurs formes de risque au niveau local, provincial ou national qui sont résumés dans le tableau ci-dessous. Le tableau présente également les stratégies de mitigations de ces risques.

Résultat attendu E.g. les objectifs généraux, les objectifs, spécifiques, les résultats, les produits	Description et conséquences du risque associé au résultat <i>Quel est l'impact du risque sur le projet</i>	Probabilité <i>(1 = très improbable, 5 = très probable)</i>	Gravité <i>(1 = faible, 5 = très grave)</i>	Stratégie de mitigation <i>Quelles mesures seront mises en place pour réduire l'impact du risque ?</i>
Objectif Spécifique 1 Les populations dans les zones prioritaires cibles, appuyés par leurs partenaires, transforment les conflits fonciers et conflits liés à la transhumance dans les zones prioritaires de stabilisation				
Résultat 1: L'engagement des parties prenantes est renforcé à tous les niveaux (locale, Provincial et National)	Faible engagement politique au niveau national	4	2	- Faire participer activement les membres du gouvernement au niveau local (territoire) et provincial à tous le processus du projet.
	Ambiguïté de la relation entre l'Etat et ses partenaires notamment la société civile	2	2	- Renforcer la communication - Renforcer les mécanismes de redevabilité et des gestions des plaintes.
	Non levé de l'Etat d'urgence avant l'année	3	4	- Encourager le télétravail
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	- Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
Produit 1.1 Les acteurs politico-administratifs, la société civile à différents niveaux sont mobilisés de façon à ce que les populations développent une perception positive du projet UJAMAA, permettant une redevabilité et forte implication.	Faible participation de la population aux activités du projet	2	4	- Faire impliqué activement les membres de la communauté à travers les structures communautaires redynamisées et mise en place
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	- Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
	Attentisme	2	2	- Renforcer les capacités des membres des structures communautaires.



	Sécurité volatile	4	3	<ul style="list-style-type: none"> - Bien suivre l'évolution du contexte sécuritaire - Prendre des mesures de sécurité qui peuvent permettre aux équipes de travailler dans un contexte difficile. - Déléguer certaines activités aux structures communautaires
Produit 1.2 Les acteurs locaux réunis au sein des structures communautaires intervenant dans les zones sont efficaces dans la médiation des conflits de transhumance et la défense de leur droits	Opportunisme des structures locales qui revêtent un caractère occasionnel	3	3	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la communication avec la communauté
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
	Attentisme	2	2	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des membres des structures communautaires.
Produit 1.3 Les plans locaux de consolidation de la paix sur le fonciers et la transhumance dans la Zone Prioritaire 1 et 2 élaborés suite au processus de dialogue démocratique, et mis en œuvre par les communautés et les autorités (locales, provinciales et territoriales)	Faible implication de certaines parties prenantes aux conflits dont les autorités politico-administratives et résistance des communautés au projet.	2	3	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation continue des parties prenantes aux conflits - Renforcer la communication. - Renforcer les mécanismes de redevabilité et des gestions des plaintes.
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
	Ramifications politiques et régionales des conflits,	2	4	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la communication - Renforcer les mécanismes de redevabilité et des gestions des plaintes. - Organisations des dialogues avec les leaders des communautés
	Interférences des tireurs des ficelles sur les communautés.	2	3	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la communication - Renforcer les mécanismes de redevabilité et des gestions des plaintes. - Organisations des dialogues avec les leaders des communautés
	'l'exclusion' et la marginalisation des groupes vulnérables continuent, etc.	1	2	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la communication - Renforcer les mécanismes de redevabilité et des gestions des plaintes. - Organisations des dialogues avec les leaders des communautés
Objectif Spécifique 2 La performance et la qualité de services de l'administration foncière sont améliorées, permettant la fourniture de services transparents, équitables et accessibles à tous les citoyens (femmes, jeunes femmes, hommes, jeunes hommes, enfants, groupes marginalisés et groupes à risque).				



Résultat 2.: L'accès au service de l'administration foncière est amélioré.	Faible capacités techniques et administratives du personnels de l'administration foncière.	4	5	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités techniques administratives - Appui institutionnel - Rapprocher les services de l'administration foncière aux communautés.
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
	Faible capacité financière des communautés d'accéder aux servies de l'administration foncières	4	4	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la sécurisation foncière collective des terres des rurales. - Faire un plaidoyer pour accélérer le processus de la reforme foncière
Produit 2.1 Les agents de l'administration foncière au sein des circonscription foncières ont acquis les compétences (managériales et techniques) adéquates pour améliorer la qualité des services à la communauté	Désintéressement des agents de services de l'administration foncière	3	4	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'engagement politique au niveau provincial et national
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
	Faible engagement politique	3	3	<ul style="list-style-type: none"> - Faire participer activement les membres du gouvernement au niveau local (territoire) et provincial à tous le processus du projet.
Produit 2.2 Les bureaux des circonscriptions foncières (dans le territoire d'Uvira et Fizi) sont construits et équipés, provinciales et territoriales)	Indisponibilité des terrains pour abriter les bâtiments	3	3	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer auprès des autorités politique et foncière provincial pour cession des terres.
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
	Insécurité causée par les groupes armés	3	3	<ul style="list-style-type: none"> - Bien suivre l'évolution du contexte sécuritaire - Prendre des mesures de sécurité qui peuvent permettre aux équipes de travailler dans un contexte difficile. - Déléguer certaines activités aux structures communautaires
	Mauvaise gestion des ressources matérielles mise à la disposition des circonscription foncière.	3	4	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des outils de gestion des matérielles - Mettre en place un comité de gestion des matérielles
Produit 2.3 Les populations (hommes, femmes, jeunes, agriculteurs et éleveurs) des zones prioritaires ont un accès sûr, sécurisé et durable aux terres (Titrisation	Faible capacité financière des communautés d'accéder aux servies de l'administration foncières	4	4	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la sécurisation foncière collective des terres des rurales. - Faire un plaidoyer pour accélérer le processus de la réforme foncière



collective)	Faible engagement des chefs coutumiers	3	4	- Sensibiliser et faire un plaidoyer auprès des chefs coutumiers pour une mise en place d'une charte de cogestion.
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	- Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
	Faible engagement des communautés	3	4	- Sensibiliser les communautés sur les avantages de la cartographie participative et la sécurisation collective (titres groupés).
Objectif Spécifique 3. La cohésion sociale et la résilience inter et intra-communautaire, avec un accent sur les jeunes à risques, sont améliorées.				
Résultat 3: La cohésion sociale ainsi que les conditions socioéconomiques des bénéficiaires jeunes à risques, femmes, réfugiés et déplacés & communautés hôtes) sont améliorées	Faible appropriation de l'approche ;	3	3	- Sensibiliser la communauté sur les avantages de la sociothérapie et du PIP
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	- Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
	Manipulation politicienne et/ou identitaire	2	2	- Renforcer la communication - Renforcer les mécanismes de redevabilité et des gestions des plaintes. - Organisations des dialogues avec les leaders des communautés
Produit 3.1: Les membres des communautés (hommes, femmes et Jeunes à Risques) ont gagné la confiance en eux-mêmes et aux membres d'autres communautés grâce à l'approche de la sociothérapie à base communautaire (CBST)	Faible appropriation de l'approche CBST;	3	2	- Sensibiliser les communautés et ses représentants sur l'approche
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	- Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
	Manipulation politicienne et/ou identitaire	2	2	- Renforcer la communication - Renforcer les mécanismes de redevabilité et des gestions des plaintes.
Produit 3.2: La capacité de production des petits paysans JAR (jeunes hommes et jeunes femmes) dans le secteur agricole, de l'élevage et du petit commerce est améliorée par l'intégration de l'approche PIP ""Plan Intégré du Paysan	Esprit de l'attentisme de part des JAR et femmes vulnérables appuyés ;	3	3	- Renforcer la communication - Renforcer les mécanismes de redevabilité et des gestions des plaintes.
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	- Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
	Faible appropriation de l'approche PIP	3	4	- Sensibiliser les communautés et ses représentants sur le PIP



Produit 3.3 : L'autonomisation financière durable des femmes vulnérables, des Jeunes à Risques (JAR) et des structures communautaire mise en place est promue au travers la mise en place des association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) et Activités régénératrice des revenu (AGR)	Détournement des fonds/caisse ;	2	3	- Former les communautés sur la gestion transparent des biens communs de la communautés .
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	- Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
	Une allocation (par les bénéficiaires) des fonds des AVEC dans des activités moins génératrices des revenus au niveau local	2	4	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une étude d'opportunité au sein des communautés et partager les résultats pour faciliter l'orientation des membres dans le choix des AGR rentables. - Assurer un suivi et un accompagnement permanents des membres des AVEC mises en place, dans le processus de choix du type d'AGR et dans la gestion de celle-ci.
Objectif spécifique 4 :Les femmes influencent, et participent à toutes les étapes des processus de stabilisation et de consolidation de la paix, et sont reconnues comme actrices de changement social				
Résultat 4. Les femmes sont en mesure d'influencer et de gérer le processus de la paix et de la stabilisation dans leur milieu.	Coutumes et mœurs rétrograde qui excluent les femmes dans la prise des décisions.	4	5	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la masculinité positive - Plaidoyer à tout le niveau(locale, provinciale et territoriale) sur l'émancipation de la femme.
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
Produit 4.1 : Les femmes, les organisations des femmes, les hommes et les autorités locales développent une sensibilité accrue sur les normes sociales et les rôles de genre positifs	Coutumes et mœurs rétrograde qui excluent les femmes dans la prise des décisions.	4	5	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la masculinité positive - Plaidoyer à tout le niveau(locale, provinciale et territoriale) sur l'émancipation de la femme.
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
Produit4.2: Participation systématique et active des femmes dans les structures de prise de décision et de gestion au niveau de la stabilisation et de consolidation de la paix	Faible engagement politique	2	4	- Faire participer activement les membres du gouvernement au niveau local (territoire) et provincial à tous le processus du projet.
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	- Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.
Produit 4.3 : L'intégration de genre dans le projet UJAMAA est effective et visible au niveau des communautés et des autorités	Non prise en compte des aspect dans tous les processus du projet	1	5	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer que le projet intègre les aspects genre dans tous le processus du projet - Renforcer le système de suivi et évaluation



étatiques				- Mettre un groupe de travail sur le genre au sein du consortium
	Restriction des mesures sécuritaires suite au Covid 19	4	2	- Respecter les gestes barrières les méthodes préventive promue par les gouvernements.



c) Suivi et évaluation

Le suivi et évaluation (S&E) du projet reposera sur un cadre complet de suivi, évaluation et redevabilité. Ce cadre mesurera la réalisation des activités, des produits, des résultats et des objectifs spécifiques tels que détaillés dans le cadre logique. En coordination avec le secrétariat technique et la cellule suivi et évaluation de l'UAS, le consortium définira les données quantitatives et qualitatives qui peuvent être collectées par le projet pour analyser sa contribution aux théories du changement et au niveau des effets et de l'impact de l'ISSSS.

Le plan de suivi et évaluation prévoit :

- Une Étude Baseline (par un cabinet externe) ;
- Un appui au rapportage du projet
- Une évaluation finale (par un cabinet externe)

A continuation, un tableau avec la répartition des fonds pour le Suivi et Evaluation (S&E) du projet, budget inclus dans le total demandé par l'agence « lead ».

Frais de coordination et de S&E par catégorie de dépense	Montant
Baseline de l'intervention du projet dans les deux zones prioritaires	20,000.00
Appui au rapportage par le suivi et la collecte de données	14,500.00
Evaluation finale	30,000.00
TOTAL	64,500.00

Afin d'assurer le suivi des indicateurs et communiquer à propos de l'évolution du projet, des rapports d'avancement seront fournis par chaque partenaire selon le plan de rapportage suivant :

Niveau	Responsable
Suivi des indicateurs d'activité / produit au niveau de la mise en œuvre de chaque partenaire d'exécution	Chaque partenaire d'exécution (partenaire international et partenaires nationaux). Accompagnement de Lead
Suivi des indicateurs sur l'état d'avancement du projet conjoint dans son ensemble	Agence lead et ST dans le cadre de l'UCC et le CTS.
Suivi des indicateurs d'impact dans le cadre de l'ISSSS.	UAS à travers la CS&E

Type d'activité S&E	Parties responsables	Délais
Rapportage d'avancement sur la base des indicateurs		
Rapport semestriel par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec la coordination le 5 du mois suivant le semestriel
Rapport semestriel conjoint (narratif et financier)	Agence lead / coordonnateur du projet	A partager avec le ST le 15 du mois suivant le semestriel
Rapport Annuel par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec la coordination au plus tard le 15 du premier mois qui suit la clôture opérationnelle de l'année.
Rapport annuel conjoint (narratif et financier)	Agence lead / coordonnateur du projet	A partager avec le ST au plus tard la fin du premier mois qui suit la clôture opérationnelle de l'année.



Type d'activité S&E	Parties responsables	Délais
Rapport Final par partenaire d'exécution (narratif et financier)	Chaque partenaire d'exécution	A partager avec la coordination au plus tard la fin du premier mois qui suit la fin clôture opérationnelle du projet.
Rapport Final conjoint (narratif et financier)	Agence lead / Coordonnateur du projet	A présenter au ST au plus tard la fin du deuxième mois qui suit la clôture opérationnelle du projet.
Compte rendu des réunions et visites		
Compte rendus réunions de l'UCC	Agence lead / Coordonnateur du projet	1 semaine après la réunion
Rapport de visites au terrain CTS	STAREC /Partenaires /Coordonnateur du projet	1 semaine après la visite
Compte rendus du CTC	STAREC /Agence lead / Coordonnateur du projet/	1 semaine après la réunion
Rapport évaluation final	Consultant ou cabinet d'expertise /Acteurs de Mise en œuvre	Selon le contrat signé

Le canevas de rapport (narratif et financier) semestriel, annuel et final sera celui proposé par le secrétariat technique du fonds. L'organisation lead aura la charge de s'assurer de la soumission des rapports des autres partenaires en temps voulu et que ceux-ci rendent compte des indicateurs conformément aux indicateurs décrits dans le document de projet. L'organisation lead aura la charge de compiler l'ensemble des rapports en un seul rapport semestriel, annuel et final qui sera validé par le secrétariat technique avant soumission au bailleur.

Les outils et méthodes de collecte de données en lien avec les indicateurs seront mis en place par les partenaires de mise en œuvre et partagés avec le secrétariat technique. Dans le cadre des indicateurs « macro », la cellule S&E du SSU et le secrétariat technique apporteront leur appui pour la récolte des informations permettant de rendre compte sur ceux-ci.

Les partenaires de mise en œuvre assureront le suivi continu du projet et proposeront au secrétariat technique des missions conjointes Semestrielles de monitoring et suivi pour assurer le bon déroulement du projet et la résolution des difficultés rencontrées.

Les rôles essentiels des différents organes de suivi sont :

- **Bailleur** : responsable de l'approbation finale du document du projet, du transfert des fonds selon le contrat établi, et de l'approbation des rapports. Si nécessaire, la négociation et la formalisation des changements accordés et des visites de suivi.
- **Comité Technique de Coordination (CTC)**: donne des orientations stratégiques sur base des rapports d'avancement, demande à faire des changements si la mise en œuvre ne progresse pas comme prévu, et informe le niveau national du déroulement du projet. Le CTC est sous la présidence de son excellence Monsieur le Gouverneur de province.
- **Secrétariat Technique du fonds de cohérence**: coordonne la cohérence avec d'autres interventions dans le cadre de la stabilisation et est en chargé du suivi des indicateurs d'impact du projet.
- **Comité Technique de Suivi (CTS)**: UCC, secrétariat technique du FCS et Gouvernement provincial. Ce comité se réunit après réception des rapports semestriels et fait le point sur la situation, afin d'analyser le niveau d'exécution, de signaler des difficultés et les solutions éventuelles. Il rend compte au CTC sur l'état d'avancement du projet et permet d'alimenter l'évolution de l'ISSSS.
- **Unité Conjointe de Coordination (UCC)**: coordonnateur du projet et un représentant de chaque partenaire de mise en œuvre (agences et ONG). La participation du secrétariat technique sera encouragée. Cette unité a la charge de la préparation, la bonne exécution (selon le document



du projet approuve et les règles financières du PNUD) et le suivi du projet conjoint. Des réunions mensuelles (à établir par consensus) seront organisées. Le coordonnateur du projet devra assurer le secrétariat et la coordination, la compilation des rapports et des indicateurs conjoints.

- Agences récepteurs des fonds : l'exécution directe des activités dans le cadre de chaque composante et en partenariat avec les ONG nationales ; l'administration des fonds reçus, suivi des indicateurs au niveau des activités et le rapportage à son niveau (semestriels, annuels et finaux, selon les formats demandés par le ST)

d) Communication et visibilité de l'I4S/STAREC

Pour augmenter la connaissance et la visibilité de l'I4S et de l'intervention auprès des parties prenantes, la stratégie du consortium consiste dans un premier temps à organiser le lancement officiel par le gouverneur de province dans la zone. A l'occasion, il expliquera à la population ses principaux objectifs spécifiques, son bailleur de fonds, son budget, ses partenaires de mise en œuvre, sa durée etc. Ces explications seront relayées sur les médias (Radio, TV, site internet) et par le CST lors de ses missions de terrain. Les partenaires de mise en œuvre prendront soins d'expliquer aussi aux bénéficiaires et aux autorités locales la philosophie du projet et ses grandes lignes avant toute intervention. Des panneaux de visibilité mettant en relief les logos de la STAREC/I4S, du bailleur des fonds et des organisations de mise en œuvre seront placés au niveau des sites stratégiques de la zone du projet. Des émissions de sensibilisation et d'information sur l'état d'avancement du projet et ses défis seront diffusées dans les radios locales.

e) Budget

Fonds de Cohérence pour la Stabilisation: Budget par Catégorie de Dépense*

(a) Nom de l'organisation:	ZOA
(b) Titre du Projet:	UJAMAA
(c) Pour la Période:	Du 1er août 2020 au 1er février 2023
(d) Total du Budget (USD):	2.700.000USD
(e) GMS 8% Agent de Gestion (USD):	199,996,20USD
(f) Budget TOTAL	2.700.000USD

CATEGORY	Inception	Année 1	Année 2	Total	% Total Budget
Total Coûts Directs liés aux activités	255,303	862,281.40	517,487.00	1,635,072	60.56%
Personnel et autres employés	29,887.50	112,530.00	112,530.00	254,947.50	9.44%
Fournitures, produits de base, matériels	4,886.00	25,584.00	25,584.00	56,054.00	2.08%
Equipements et mobilier	56,098.00	28,054.00	25,654.00	109,806.00	4.07%
Services Contractuels	9,565.00	20,720.00	20,840.00	51,125.00	1.89%
Frais de déplacement	15,060.00	29,660.00	29,660.00	74,380.00	2.75%
Transferts et subventions	7,100.00	24,000.00	24,000.00	55,100.00	2.04%
Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	15,200.00	42,300.00	42,420.00	99,920.00	3.70%
Total des Coûts liés au Programme	137,796.50	282,848.00	280,688.00	701,332.50	25.98%
AKV - Coûts Indirects (max 7%)	27,517	80,159	55,872	163,548.30	6.06%
Coûts total pour PUNO/PNUNO					
Coûts GMS 8% pour Agent de Gestion	33,649.35	98,023.08	68,323.78	199,996.20	7.41%
GRAND TOTAL	454,266	1,323,312	922,371	2,699,949	100.00%



VI. Annexes

Annexe 1 : Cartographie des interventions de stabilisation

Nom de l'organisation	Intitulé du projet/ de l'intervention	Brève description du projet	Modalités de collaboration
Fonds pour la consolidation de la paix III (FCP)	contribuer à la stabilisation à l'Est du pays par des investissements ciblés, intégrateurs et en lien avec la résolution des conflits locaux et contribuer à la réduction de la pauvreté.	Reconstruction d'infrastructures économiques ; (b) reconstruction et équipement d'infrastructures sociales ; (c) activités génératrices de revenu dans le secteur agricole et l'élevage. Zone prioritaire : Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu	Cadre de concertation et autres réunion
consortium. IRC ZOA SFCG	Projet Mayi Ya Amani	Quatre principaux résultats du projet : Accès à la terre Accès à l'eau (potable et irrigation) Accès aux opportunités GR Pression sur les RN	Cadre de concertation et autres réunion
GIZ	Amélioration des moyens de subsistance et promotion de la paix dans l'Est du Congo ; RDC	Promotion des compétences sociales et des structures d'interaction pacifique, notamment dans le domaine de l'autonomisation des femmes et le lancement de processus de dialogue visant à sensibiliser l'opinion et à modifier les normes sociales qui méconnaissent les droits de l'Homme	Cadre de concertation et autres réunion
International Alert (lead), OGP, IPIS, EURAC	Improving security, social cohesion and human rights in conflict mineral rich region of eastern DRC	Réduction des conflits et améliorer la sécurité dans les zones respectives ; amélioration de la sécurité régionale et de la stabilité à travers de l'assainissement des chaînes d'approvisionnement en minéraux.	Cadre de concertation et autres réunion

Modalités de collaboration avec MONUSCO et autorités provinciales et locales

Les situations vécues dans les zones prioritaires et milieux environnants seront documentées et évaluées périodiquement pour en mesurer l'évolution à l'aide des analyses du contexte et de séances de réflexion. Pour ce faire, des rencontres stratégiques seront régulièrement tenues avec la MONUSCO et les autorités provinciales pour évaluer l'état d'avancement du projet (effets positifs et négatifs) et proposer des approches de solutions pour réorientations. Une attention particulière sera accordée aux structures communautaires qui seront encadrées par les partenaires pour leur participation effective aux diverses rencontres. Il y aura aussi des séances de partage d'informations sur l'évolution du contexte et le recours à l'appui logistique en cas de besoin. Une capitalisation des acquis en termes de changements obtenus sera faite et consolidée tout au long du processus. Pour tout cas nécessitant une intervention de la MONUSCO et/ou du gouvernement par rapport à la sécurité, les appuis de ces derniers seront sollicités par le consortium.